

986-8318

TELE-CABLE

Videotron
LTEE

GATINEAU PLAZA

LOCAL 4

GATINEAU, QUE.

Bulletin BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. 12 No. 27 Buckingham, Qué. Jeudi 22 Janvier 1970 Copie: 10¢



voyez votre ami P.A.L.

MERCIER
MATERIAUX

Route 35 Masson

986-3103

Robert Bourassa nouveau chef du parti Libéral



Le député de Mercier acclamé chaleureusement a déclaré qu'il était heureux de ce rapide résultat "La première étape est terminée et nous entreprenons la seconde qui est la prise du pouvoir pour le plus grand bien du Québec". Il venait d'être élu chef du parti Libéral au premier tour de scrutin avec une majorité de 843 voix soit 388 de plus que Me Claude Wagner qui en a récolté 455; Me Pierre Laporte 288. En tout 1586 personnes délégués se sont prévalu de leur droit de vote. La très grande partie des quelques 8,000 à 9,000 personnes a rassemblées au Colisée de Québec étaient très satisfaites du choix des délégués qui ont doté le parti Libéral du Québec d'un Jeune Chef, qui tout au long de la Campagne à la chefferie, a su implanter un "style nouveau". Dans son adresse aux délégués, M. Robert Bourassa avait fait une revue des grands problèmes de l'heure au Québec et des remèdes qu'il y apporterait une fois élu chef de la Province. Certes, le côté économique a joué son rôle, car si l'économie du Québec était relancée de manière ferme, et intelligente, ça créerait de nouveaux emplois rémunérateurs, dont nos jeunes et moins jeunes ont besoin.

M. Bourassa, tout au long de la campagne avait favorisé la réponse aux questions des délégués, et leur avait donné ses solutions. M. Claude Wagner avait choisi un style plus personnel, s'adressant à la population en générale. Après un début lent il a dit maintenant on va se parler en s'adressant aux délégués, il avait préparé une série de questions et à trois ou quatre reprises certains délégués l'ont même hué. M. Wagner a conclu en disant: "Si vous voulez la victoire, suivez-moi, je vous la promets." Plusieurs journalistes ont trouvé que Me Wagner avait été habile avec sa série de questions, quoique l'assemblée n'a pas toujours répondu comme il l'entendait.

Certes, le discours le mieux planifié et présenté avec énergie a été celui de M. Pierre Laporte qui a fait un relevé du Parti Libéral, rendant hommage à M. Lesage et à M. Lapalme, tout en s'attaquant à la Haute Finance. Il a lancé: "Brisons nos chaînes autrement c'est le peuple qui va nous briser". Mais il était trop tard, les jeux étaient faits et la victoire de Robert Bourassa était déjà évidente. Le parti Libéral a fait confiance à la jeunesse en se choisissant un Jeune homme qualifié, âgé de 36 ans, avocat et économiste qui a vu le jour à Montréal et qui depuis l'âge de 18 ans, s'est intéressé à la politique. Voici quelques notes biographiques du nouveau chef Libéral du Québec: Diplômé en Droit de l'Université de Montréal; en sciences économiques d'Oxford en Angleterre et en fiscalité d'Harvard aux Etats-Unis. Il agit comme conseiller spécial des gouvernements à Ottawa et à Québec. Il enseigne de plus dans quatre universités. Elu député de Mercier en 1966, il devint critique financier, président de la commission politique du P.L.Q. a prononcé près de 100 discours à travers le Québec. Marié à Andrée Simard, il est père de deux enfants: François, 10 ans et Michelle, 3 ans.

Le Parti Québécois dans le comté de Papineau



en nomination du Parti Québécois.

Il s'agit de M. Emmanuel el Marcotte, un assureur-vie agréé de 30 ans, et de M. Mario Thériault, un électricien de 26 ans; ils demeurent tous les deux à Hull.

Ces deux candidats, membres du Parti Québécois, ont soumis leur bulletin de mise en candidature avant la date limite, fixée à minuit samedi, (le 17 janvier) dernier.

Comme nous le mentionnions dans notre dernier communiqué de presse, cette "convention" aura lieu dimanche prochain, le 25 janvier, à deux heures de l'après-midi, au sous-sol de la Cathédrale St-Rédempteur, rue St-Rédempteur, à Hull.

Le président et le vice-président du Parti Québécois, MM. René Lévesque et Gilles Grégoire, prendront la parole à cette "convention", la 32e à se dérouler au Québec.

Nous voulons souligner que toute la population du comté de Hull est invitée à assister à cette assemblée. Evidemment, seulement les membres en règle du Parti Québécois auront droit de vote.

Un souper populaire aura ensuite lieu, à 6 heures, en la salle RA de Gatineau, et le tout se terminera par une autre assemblée qui aura lieu à Buckingham, à 8 heures.

Un dimanche rempli d'activités qui témoignent de la vitalité et du sérieux du Parti Québécois.

Le dimanche 25 janvier, 1970, Messieurs René Lévesque et Gilles Grégoire, respectivement président et vice-président du Parti québécois rencontreront la population du comté de Papineau dans les villes de Gatineau et Buckingham.

A Gatineau: Messieurs Lévesque et Grégoire prendront la parole à un souper-causerie qui se tiendra en la salle de l'Association récréative de Gatineau (R.A.), boulevard Maloney, Gatineau, à 17 heures. Le coût du billet a été fixé à \$1.50.

A Buckingham: Par la suite, vers 20 heures, Messieurs Lévesque et Grégoire espèrent rencontrer les gens du reste du comté à une assemblée publique qui se tiendra en la salle de l'école secondaire Saint-Michel, 146-A est, rue Mac Laren, Buckingham. L'entrée est libre.

Pour vous procurer des billets pour le souper-causerie ou pour obtenir de plus amples renseignements sur ces deux activités, vous êtes priés de communiquer avec le secrétaire du parti au 221, rue Oak, Gatineau, téléphone: 663-3556.

COMTE DE HULL

Dans le comté de Hull, deux candidats se feront la lutte lors du prochain congrès de mise

Exposition Arts plastiques

A la Polyvalente de la Régionale Papineau à Buckingham, le dimanche 25 janvier, 1970, de 2 à 5 hres P.M.

Travaux exécutés par les élèves des cours du soir donnés aux adultes à Buckingham par le Ministère de l'Éducation, sous la direction de M. Yves Hurtubise.

ASSEMBLÉE CONTREMANDEE

L'assemblée régulière du conseil de ville de Buckingham qui était cédulée pour lundi soir dernier, le 19 janvier, a dû être contremandée faute de quorum. Le maire nous a déclaré que trois échevins avaient la grippe et que l'échevin Morneau travaillait. Seuls le maire et les échevins Cameron et Champagne étaient présents. L'assemblée a donc été ajournée à mardi soir prochain, le 27 janvier, à 8 heures p.m.

ECOLES FERMÉES À BUCKINGHAM

En raison des nombreuses absences dans les écoles de Buckingham, résultant de l'épidémie de grippe qui s'aggrave, la commission scolaire catholique a décidé de fermer les écoles suivantes au moins jusqu'à lundi prochain. Ces écoles sont St-Michel, Mgr. Charbonneau, école St-Laurent, Our Lady of Victory et Beauchampville.

"La plume est à l'éditorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en va."

par Roméo Chartrand



Robert Bourassa succède

à Jean Lesage

Depuis samedi soir, 17 janvier 1970, le parti libéral du Québec a un nouveau chef. De par la volonté des délégués-électeurs, du moins la majorité, le choix s'est arrêté sur M. Robert Bourassa, un économiste de 36 ans, député de Mercier à l'Assemblée Nationale depuis juin 1966.

M. Bourassa succède donc à M. Jean Lesage qui avait démissionné le 28 août 1969, à la suite de la contestation de son leadership par plusieurs députés et militants de son parti. Aujourd'hui le parti libéral a un nouveau chef, mais il n'est pas dit que le congrès au leadership et l'élection d'un nouveau chef auront mis fin à la contestation. Il n'est pas certain non plus que l'unité au sein du parti libéral est maintenant chose réglée. Il faudra attendre quelques jours, voire quelques semaines pour savoir si le nouveau chef réussira à refaire l'unité au sein de son parti.

Au sujet du congrès lui-même, si au point de vue dépenses le tout s'est déroulé sous le signe de l'austérité, on ne peut en dire autant au chapitre des discours et des propos sévères qui furent échangés.

Parlons tout d'abord de la rencontre d'une douzaine de députés pro-Laporte avec les membres de la presse écrite et parlée, la veille du congrès, et au cours de laquelle les supporters de M. Laporte ont violemment semencé les journaux et les journaux qui se sont livrés à des sondages à quelques jours du congrès.

Passons ensuite au discours de M. Lesage qui était sensé être un discours d'adieu, mais qui ressemblait beaucoup plus à un procès de l'Union Nationale. La plupart des médias d'information se sont dit surpris de la teneur du discours du chef démissionnaire. Nous concédons à M. Lesage que le gouvernement actuel n'est pas toujours à la hauteur de la situation, mais nous croyons que M. Lesage a perdu une belle occasion d'analyser les causes de la défaite de son parti le 5 juin 1966. Après tout c'est durant une réunion de famille comme un congrès politique qu'un parti politique doit laver son linge sale. D'ailleurs si l'Union Nationale a repris le pouvoir en 1966, c'est donc que l'électorat en a voulu ainsi. Oh il est certain que l'équipe du tonnerre des années 60 a accompli de belles et grandes choses pour les citoyens du Québec, mais ce que le peuple québécois n'a pas digéré en 1966, c'est le coût de la révolution tranquille qui était sensée se réaliser sans aucune augmentation de taxes...

Passons enfin aux discours des trois candidats. Alors que M. Bourassa a en quelque sorte tracé le programme du parti libéral en fonction des prochaines élections générales, et avec l'assurance d'un homme qui a la solution à tous nos problèmes, Messieurs Wagner et Laporte ont préféré orienter leurs discours sur les problèmes du parti libéral. Messieurs Wagner et Laporte ont en quelque sorte fait l'autopsie du parti libéral afin de diagnostiquer les malaises au sein du parti.

M. Wagner a dit: Vous voulez militants libéraux que le parti libéral appartienne à ses membres? Si je suis élu vous l'aurez.

M. Laporte a déclaré: Le parti libéral va-t-il appartenir à la haute finance ou à quelques privilégiés? Et M. Laporte d'ajouter: La haute finance ne pense pas à vous, elle pense à elle. Et de conclure M. Laporte: "Brisons nos chaînes, autrement, c'est le peuple qui va nous briser."

De tels propos de la part des candidats Wagner et Laporte révélaient sûrement aux militants libéraux que dans la haute direction du parti libéral, tout ne va pas dans le meilleur des mondes. Après quatre mois de campagne au leadership au cours de laquelle Messieurs Laporte et Wagner, de même que M. Bourassa, avaient rencontré non seulement les délégués, mais également les militants libéraux, on peut présumer qu'au sein de la population, au moins deux candidats ont senti que le parti libéral avait besoin d'être réformé en profondeur s'il voulait regagner la confiance de l'électorat. Comment expliquer alors que les délégués électeurs aient élu M. Bourassa? C'est probablement la question que se posent Messieurs Wagner et Laporte depuis samedi dernier. C'est ce qui expliquerait également leur déception et leur amertume à l'annonce des résultats du vote.

Et maintenant, même s'il est acquis que M. Laporte demeure au sein du parti, comment réagiront les 21 députés et les militants libéraux qui l'ont appuyé? Quelle décision prendront M. Wagner et ses supporters? Et dans la population, les militants libéraux accepteront-ils le choix des délégués.

Voilà autant de questions que seul le temps éclaircira. Voilà autant de problèmes que le jeune chef de 36 ans devra résoudre au cours des prochaines semaines.

M. Robert Bourassa est jeune, mais il a prouvé au cours des semaines et des mois qui ont précédé le congrès qu'il avait du talent. Il n'a aucune expérience du parlementarisme mais s'il sait travailler en équipe il pourra compter sur des collaborateurs chevronnés. Enfin si M. Bourassa réussit à refaire l'unité de son parti tout en appliquant des règles de discipline, il aura prouvé ses capacités de leader.

Il lui restera à affronter l'électorat le jour où le gouvernement décidera de déclencher des élections générales. On verra alors, mais alors seulement, si le nouveau chef du parti libéral était le choix des délégués-électeurs uniquement.

On a dit et répété que la prochaine élection au Québec serait déterminante pour le peuple du Québec. Et M. Wagner a dit que c'était la dernière chance pour le parti libéral.

Un événement mondial Semaine de l'Unité

QUELQUES REFLEXIONS sur la Semaine de l'Unité.

PRIERE CHRETIENNE

Chrétiens des diverses confessions, à quoi bon prier ensemble si nous ne sommes pas unis? Ce ne fait guère que compliquer les choses! Il y a tellement d'autres problèmes plus graves à régler entre nous...

Et pourtant! Quoi de plus important de nous rendre compte ensemble de notre commun point de départ en Jésus-Christ et de notre commune foi en lui? N'est-ce pas en priant "par Lui et avec Lui et en Lui" que nous nous rencontrons profondément. D'ailleurs, y a-t-il une autre forme de prière chrétienne que celle-là?

Cette forme de prière, basée non seulement sur les traditions fondamentales de toutes les Eglises chrétiennes, mais situées aussi à la fin du canon de la messe et dans la plupart des services religieux chrétiens, nous permet de nous donner déjà la main. Elle nous empêche de nous enfermer sur nous-même. Elle nous met également en garde contre la séduction des rapprochements plus apparents que réels.

Une prière ainsi établie sur le Christ prend à la fois une dimension verticale vers Dieu et une dimension horizontale qui englobe le monde entier dans ses objectifs.

En d'autres termes, il est beaucoup plus efficace de se rapprocher ensemble du Christ et de l'aimer ensemble que de nous disputer ou de rester chacun de son côté. Lorsque nous prions dans un esprit d'unité entre nous et avec le Christ, l'Esprit-Saint nous guérit de nos infirmités et nous fait grandir ensemble. C'est-à-dire que, dans le Christ, par l'Esprit-Saint, nous purifions nos Eglises de la poussière accumulée, nous nous rendons compte que nous sommes essentiellement les mêmes et qu'il nous reste à devenir toujours davantage des frères unis qui seront un jour capables de communier ensemble au même sacrifice eucharistique, de partir en mission ensemble pour transformer le monde, pour établir le règne de la justice sociale entre les hommes qui s'exploitent, pour consacrer ce monde à Dieu dans la fraternité universelle.

COLLABORATION CHRETIENNE

La Semaine de prière doit donc s'étendre de plus en plus à l'année entière afin de rejoindre non seulement plus de chrétiens mais aussi pour les rejoindre plus intimement en les réconciliant les uns avec les autres. Nous avons ici un travail énorme à faire au Canada entre catholiques, protestants, anglicans et orthodoxes pour rapprocher, en dépit de la barrière des langues, des chrétiens qui doivent, dans le Christ, se retrouver, se respecter, s'aimer et s'aider à vivre en commun idéal évangélique.

Des indices nous invitent à penser que les diverses Eglises chrétiennes dans leur recherche de l'unité, s'engagent sur une bonne voie. Des chefs d'Eglise et des théologiens éminents osent depuis quelque temps parler ouvertement d'union possible et probable. Ainsi l'évêque luthérien Dibelius de Berlin déclare: "Si l'Eglise catholique d'il y a 450 ans avait été ce qu'elle est aujourd'hui, il n'y aurait jamais eu de Réforme". Parmi les gens qui affirment à peu près la même chose, se trouvent l'un des penseurs méthodistes de l'heure, le Révérend Albert Outler de Dallas, Texas; l'illustre presbytérien de l'Université de Stanford, le Révérend Robert McAfee Brown; de même que le Révérend Lindbeck, luthérien de Yale, et quantité d'autres.

C'est donc dire qu'en nous rencontrant, en nous connaissant en nous aimant, en priant le Christ, avec le Christ et dans le Christ, nous purifions nos Eglises non seulement des préjugés accumulés mais aussi des faiblesses et des erreurs qui s'y sont introduites. L'Esprit-Saint travaille en nous. Il faut lui laisser faire son oeuvre de purification et d'unité.

R. B. - C.

Aux Beaux Dimanches

25 janvier

"LES FLEURS, C'EST POUR ROSEMONT" ... OU CINQ ETU DIANTS A L'ASSAUT DE LA REALITE!

Les étudiants sont-ils capables de descendre dans la rue et de travailler avec le peuple pour réformer la société qu'ils contestent? C'est une expérience de ce genre que met en scène le film couleurs "Les Fleurs, c'est pour Rosemont", de Jacques Giraldeau, musique de Robert Charlebois, production ONF, qui sera télédiffusé par Radio-Canada aux "Beaux Dimanches", le dimanche 25 janvier, à 20h.30. Ce film sera suivi de "Passage au Nord-Ouest", un court métrage couleurs de Bernard Gosselin, production ONF également.

"Les Fleurs, c'est pour Rosemont" retrace l'aventure de cinq étudiants d'architecture, qui fatigués de grandes théories et des belles paroles, décident de se collater au réel en s'attaquant, pour leur thèse de finissants, à la rénovation d'une petite rue d'un quartier défavorisé de Montréal, la rue Demers, dans le Mile-End. Ils préparent un dossier considérable puis ils s'en vont, papiers sous le bras, frémissants d'idéal, sonner aux portes pour mettre les résidents au courant. D'abord estomaqués, ces derniers étudient leurs interlocuteurs avec curiosité. Tous s'aperçoivent qu'ils ne parlent pas tout à fait le même langage. Mais à défaut de se comprendre on finit par s'entendre, et la petite rue se transforme en un chantier bourdonnant. Les étudiants fournissent les plans et dénichent des matériaux gratuits, tandis que le peuple se charge de la main-d'oeuvre. Est-ce déjà le succès? Pas si vite! Le malaise des débuts se réinstalle peu à peu, et les résidents finissent par se fâcher. L'idéalisme étudiant se voit-il irrémédiablement voué à l'échec au contact de la réalité? Ou bien y a-t-il des leçons à prendre de ce film avant de recommencer pareille expérience?

Un mois après sa télédiffusion aux "Beaux Dimanches" le dimanche 25 janvier, à 20h.30 "Les Fleurs, c'est pour Rosemont" sera disponible dans les cinémathèques de l'ONF, et dans maintes cinémathèques publiques. Ce film s'adresse, entre autres, au public étudiant. Réalisation: Jacques Giraldeau; montage: Pierre Lemelin; images: Thomas Varnos; musique: Robert Charlebois; son: Claude Hazanavicius; production: Clément Perron.

"PASSAGE AU NORD-OUEST", un rêve vieux de mille ans!

Au cours de l'été 1969, le pétrolier géant "Manhattan", accompagné du brise-glace "John A. MacDonald" devenait le premier navire commercial à franchir le passage au Nord-Ouest.

"Passage au Nord-Ouest", un court métrage couleur de Bernard Gosselin, production ONF, qui sera télédiffusé par Radio-Canada le 25 janvier à 22 h dans le cadre de l'émission "Les Beaux Dimanches", relate cette traversée historique authentique épopée d'une aventure moderne, entreprise économique d'envergure, destinée à mettre en valeur les fabuleuses richesses pétrolières et minières de l'Alaska et des territoires du Nord-Ouest.

Ce vieux rêve des hommes: la recherche d'une route de navigation commerciale à travers l'Arctique canadien, qui engendra tant de luttes, de souffrances et de tragédies, devenait une réalité.

Bulletin

BUCKINGHAM

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE A LA VERITE"

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS DE: Masson, Buckingham, Thurso, Angers, Perkins, Notre-Dame de la Salette, Glen-Almond, Val-des-Bois, Notre-Dame du Laus et Poltimore.	Hebdomadaire du conte de Papineau publié et imprimé à Buckingham Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND ABONNEMENT: CANADA: 1 AN \$3.00 HORS DU CANADA: 1 AN... \$4.00 LE NUMERO 10:
--	--

(COURRIER DE LA DEUXIEME CLASSE)
ENREGISTREMENT NO. 0795

Sur ce nous félicitons M. Bourassa et nous lui offrons nos meilleurs vœux. Sachant qu'il a été élu avec 53,2 pour cent des suffrages des délégués, puisse-t-il tenir compte des aspirations de l'autre pourcentage de 46,8 pour cent des délégués qui préféreraient M. Wagner, ou M. Laporte.

Et nous terminons en répétant l'avertissement de M. Laporte: La haute finance pense à elle, elle ne pense pas à vous. Brisons nos chaînes, autrement, c'est le peuple qui va nous briser...

Le 26 janvier 1970, une date à retenir

Vendredi et samedi de cette semaine, la Ligue des Propriétaires de Buckingham fera la distribution de porte en porte d'un message à l'intention de toute la population de Buckingham, plus spécialement à l'intention de tous les propriétaires de Buckingham.

Pour ceux qui ne recevraient pas ce message, nous les invitons à prendre connaissance de ce message dans Le Bulletin de cette semaine.

A la lecture de ce message vous constaterez qu'ils agissent en quelque sorte d'un ultimatum adressé aux contribuables de Buckingham. Ou bien les propriétaires de Buckingham décident d'appuyer leur ligue, ou bien les directeurs abandonnent.

Soulignons que la ligue des propriétaires a été fondée en 1967 par un groupe de personnes désireuses d'apporter des changements dans le conseil municipal et dans l'administration de la ville en général.

M. Jacques Charbonneau, le président-fondateur de cette ligue, secondé par plusieurs contribuables animés du désir de mettre fin au gaspillage et aux emprunts dans l'administration de notre ville, ont accompli un travail de géant en 1967 pour réveiller l'opinion publique et amener du sang nouveau à la table du conseil.

Le travail a porté fruit puisque aux élections de novembre 1967, un total de 17 candidats se présentaient aux différents postes de maire et de conseillers. Et le jour du scrutin la population de Buckingham élisait cinq nouvelles figures au conseil municipal.

Assurément ce n'est pas la ligue des propriétaires qui a élu ces nouvelles figures, mais disons plutôt que c'est grâce aux efforts de la ligue que la population a réagi.

Si on considère qu'à ce moment, seulement 300 propriétaires étaient membres de la ligue déjà on réalise la force d'un tel mouvement quand il y a unité d'action.

Or si on considère qu'à Buckingham il y a environ 1,350 propriétaires résidant on en vient à la conclusion que c'est encore le petit nombre qui adhère à la ligue. Pourtant c'est l'ensemble des propriétaires qui bénéficie du travail de la ligue des propriétaires.

Certains diront que depuis les élections de 1967, la ligue n'a pas fait grand chose de concret. A ceux-là la ligue répond: Rendez-vous à l'assemblée de lundi soir prochain et vous verrez ce qui s'est fait. D'autres diront: On a changé de conseil mais on ne voit pas beaucoup d'amélioration dans l'administration de la ville. Nos taxes ont augmenté et les dépenses également. A ceux-là la ligue pourrait répondre: Après les élections de 1967 plusieurs ont cru que le travail de la ligue s'arrêtait là et ils ont abandonné la ligue avec le résultat que les directeurs de la ligue se sont retrouvés seuls pour continuer la lutte.

Or au conseil certains échelons ont perçu ce manque d'intérêt et il en est résulté que les recommandations et les mémoires de la ligue n'avaient plus le même poids.

Par ailleurs, les directeurs de la ligue déplorent le petit nombre de présences aux assemblées mensuelles de la ligue, de même qu'aux assemblées du conseil.

C'est donc après avoir analysé tous ces faits que les directeurs de la ligue en sont venus à la conclusion que les propriétaires ne semblaient plus intéressés à leur mouvement. De plus, les officiers de la ligue réalisant les nouveaux et nombreux problèmes qui surgissent dans l'administration municipale présentement, ont jugé bon de convoquer une importante assemblée de tous les propriétaires pour lundi soir prochain le 26 janvier, afin de tâter le pouls de la population.

Si la population demeure indifférente, les directeurs ont l'intention de tout abandonner. Par contre si les propriétaires répondent en grand nombre, les membres de l'exécutif feront rapport de leurs activités au cours de l'année 1969 et exposeront les problèmes que le conseil devra solutionner au cours des prochains mois.

Tous les propriétaires sont directement concernés par ces problèmes puisque selon la décision que prendront les membres du conseil, une nouvelle augmentation de taxes pourrait en résulter.

Messieurs les contribuables, à vous de décider: l'avenir de la ligue des propriétaires dépend de votre participation. 1970 étant une année d'élections municipales à Buckingham, ça vaut peut-être la peine d'y penser deux fois, d'autant plus que le prochain conseil sera élu pour quatre ans.

La ligue des propriétaires a obtenu sa charte le 10 octobre 1967. Le 26 janvier 1970 verrons-nous la fin de la ligue? La réponse est à vous contribuables de Buckingham.

Roméo Chartrand.

Mise au point

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU
ET
L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE PAPINEAU

La Commission Scolaire Régionale Papineau réintègre M. Yves Saint-Denis dans ses fonctions à la Polyvalente de Buckingham.

Ce dernier avait été relevé temporairement de ses fonctions le 23 décembre 1969 pour causes d'insubordination et de négligence à remplir ses devoirs.

Cette décision est issue d'une entente conclue dans un climat de franche collaboration par les seules parties intéressées.

DECES

M. EMERIUS LADOUCEUR:

Nous apprenons avec regret le décès de M. Emérius Ladouceur, autrefois de Buckingham, décédé à Berthierville, lundi le 12 janvier, à l'âge de 84 ans. Né à Buckingham le 17 octobre 1885, il était le fils de Félix Ladouceur et de Dométhilde Chénier, tous deux décédés. M. Ladouceur a opéré durant plusieurs années à Buckingham, un salon de barbier, puis il fut également restaurateur. Depuis 1960 il était retiré dans une maison pour personnes âgées à Berthierville. Le défunt laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Berthierville.

M. PHILIAS GOULET:

M. Philias Goulet du 122 de la rue John F. Kennedy à Buckingham, est décédé dans un hôpital local dimanche le 18 janvier, à l'âge de 76 ans. Né à Masson le 15 mars 1893, M. Goulet était le fils de Félix Goulet et de Euphémie Robitaille, tous deux décédés. M. Goulet avait épousé en première noce, feu Rose Emma Laberge, et en seconde noce, Marie-Louise Brière qui lui survit. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils Léo; une fille, Gertrude, tous deux de Buckingham. Une sœur, Mme J.B. Goulet de Timmins. Le défunt laisse également 7 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires, Brunet, 115 MacLaren à Buckingham. Les funérailles ont eu lieu mardi le 20 janvier en l'église St-Gregoire, à 2 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

LETTRE AU REDACTEUR

M. Roméo Chartrand,
Rédacteur du Bulletin de
Buckingham,
Buckingham, Qué.

Mon Cher Mr. Chartrand,

Nous du Comité Exécutif de la Ligue des Propriétaires de Buckingham, désirons vous offrir nos plus sincères remerciements pour l'aide que vous avez donnée par l'entremise de votre journal à la chose publique dans notre ville. Nous vous en serons toujours très reconnaissants.

Etant donné que vous avez déjà mentionné dans votre journal, l'assemblée de la ligue, le 26 janvier 1970 à 8, 00 P.M. à l'Hôtel de Ville, seriez-vous assez bon d'ajouter qu'à cette assemblée auront lieu les élections pour un nouveau comité exécutif pour l'année 1970.

Espérons que les propriétaires de Buckingham sauront se déranter un peu pour cette réunion très importante.

Encore une fois mille merci pour votre aide indispensable.

Bien à vous,
Le Comité Exécutif.

Messieurs:

Il m'est agréable, aujourd'hui au nom de la Ligue Antituberculeuse du Comité de Papineau et en mon nom, de vous adresser des remerciements pour votre collaboration lors de la campagne des Timbres de Noël, 1969.

Sincèrement,
LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE
PAPINEAU.

Mme Claire Nixon, Secrétaire.

Meilleurs voeux à

M. Jacques Charbonneau

Hier, mercredi le 21 janvier 1970, c'était l'anniversaire de naissance de M. Jacques Charbonneau, président-fondateur de la Ligue des Propriétaires.

Or nous savons tous que M. Charbonneau est affligé par la maladie depuis juillet 1969. A l'occasion de son anniversaire de naissance, au nom de toute la population de Buckingham, et en mon nom personnel, nous lui adressons le message suivant:

Mon cher Jacques,

On dit souvent que c'est dans l'épreuve que l'on reconstruit ses amis, or je suis sûr que depuis le 1er juillet 1969, date à laquelle la maladie t'a frappée, nombreux sont ceux qui t'ont visité ou qui t'ont envoyé des messages pour un prompt rétablissement. Cependant je suis certain qu'il existe un plus grand nombre d'amis encore qui, même s'ils n'ont pu aller te visiter, dans leur cœur ils ont souvent eu une bonne pensée pour toi.

Je pense à tes confrères de classe avec qui tu as passé tes plus belles années; je pense ensuite à tes compagnons de travail avec qui tu as travaillé durant plusieurs années; je pense à l'Enfance exceptionnelle pour laquelle tu as manifesté tant de dévouement afin de procurer à ces enfants la joie de vivre.

Je pense aussi aux membres du club Richelieu avec lesquels tu as passé de si agréables moments; je pense aux nombreux contribuables qui font partie de la ligue des propriétaires dont tu as été le président-fondateur; enfin je pense aux membres de la presse écrite dont tu fais partie tout comme moi depuis plusieurs années, durant lesquelles il y a eu de bons et de mauvais moments, mais durant lesquelles il a toujours existé une belle collaboration et une franche camaraderie.

Tous ces gens mon cher Jacques, j'en suis sûr, pensent à toi souvent et sympathisent avec toi dans ta maladie. Aussi, au nom de toute la population de Buckingham et en mon nom personnel, nous te souhaitons une bonne fête et nous formons les meilleurs vœux pour que le Seigneur Tout-Puissant te redonne la santé, ce don si précieux.

Ton ami,
Roméo.

Menuiserie Charette

Claude Charette, p.o.p.

Armoires, portes et chassiss.

Planage, ripage

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



Cartes professionnelles

Tél.: Bur.: 986-2701

Rés.: 986-8216

Me. Denis Montreuil

AVOCAT

164 EST, MACLAREN

BUCKINGHAM, QUE.

986-3393

J.-M. Bertrand et Associé

Jean-Marie Bertrand, c.a. - Laurent Bertrand, c.a.

COMPTABLES AGREES

164 EST, RUE MACLAREN

BUCKINGHAM

M. Maurice Beaulne C.G.A.C.A.

COMPTABLE AGREE

986-8028

517 rue Gauthier
Buckingham



986-3834

Honoré Cadieux Inc.

Maison Funéraire
Ambulance

322 PRINCIPALE

BUCKINGHAM, QUE.

TÉLÉPHONE 985-3033

310 RUE VICTORIA
TRUSSARDI, QUE.

JACQUES PRÉVOST

AVOCAT

Bureau jeudi de 3 à 9 p.m. - Tél: 983-6617

St-André Avellin

Discours d'adieu de M. Jean Lesage



M. Lesage dans son discours d'adieu a fait une revue des réalisations Libérales des années 60 tout en démolissant l'Union Nationale qu'il soupçonne d'avoir usurpé le pouvoir à cause de la distribution désastreuse des sièges électoraux. Il a commencé son discours en disant "J'étais beaucoup plus sûr de moi en montant les marches ce soir que je le suis maintenant. Il venait de recevoir une ovation des quelques 7,000 personnes qui s'étaient rendues au Colisée afin d'entendre le discours de celui qui avait rallié la cause Libérale le 31 mai 1958 et qui durant douze ans avait gouverné les destinées du parti. C'est grâce à-t-il dit à tous les militants libéraux et à tous nos sympathisants que nous avons pu voir les années les plus dynamiques de l'histoire du Québec, la merveilleuse période de 1960 à 1966. Québec ne sera plus jamais le même depuis qu'il est sorti de sa torpeur politique le 22 juin 1960. Et vous vous rappelez quelles luttes acharnées il a fallu livrer à l'Union Nationale pour la traîner, malgré ses protestations douloureuses, dans le 20 siècle.

La décennie qui vient de s'achever, celle des années 60 aura été pour moi la période de la plus passionnante de ma vie. Je crois et je vous le dis le plus simplement du monde avoir consacré durant ces années le meilleur de moi-même au service du parti Libéral et de toute la population québécoise. M. Lesage a ensuite parlé des réalisations de son administration. Il déclara nous avoir fait de l'éducation une priorité et nous l'avons fait. Le gouvernement s'était engagé à moderniser l'ensemble de l'appareil gouvernemental et à révaloriser la fonction publique nous l'avons fait. Le parti Libéral s'était engagé à instaurer la justice sociale. Nous disons être libéral c'est être socialement juste. Nous avons instauré l'assurance-hospitalisation. Nous avons préparé l'assurance-maladie. Nous avons instauré le régime des rentes. Le Parti Libéral du Québec s'était engagé à donner au développement économique l'élan dont il avait besoin. Nous avons conçu et établi au Québec des instruments économiques de premier plan; la société générale de Finance et la Caisse de Dépôt et de placement Soguem dans le domaine minier Sudbec dans celui de la sidérurgie. Nous avons construit 400 milles d'autoroutes.

Le Parti Libéral n'a pas à avoir honte de son bilan économique, le chômage est passé de 9,2 p.c. en 1960 à 4,7 p.c. en 1966. Nous avons créé 289,000 nouveaux emplois soit plus de 48,000 par année, en 1968. L'Union Nationale en a créé moins de 3,000. Sous l'adminis-

nistration libérale plus de 3,500 nouvelles entreprises se sont établies au Québec. Mais voyez ce qui est arrivé depuis: le Québec est traversé de l'autre côté de l'équation économique avec le signe moins.

Et je pourrais encore continuer longtemps sur cette lancée, car je dois faire ici une remarque paradoxale. Le Parti Libéral a tellement de réalisations à son crédit que sa seule énumération est fastidieuse. Pour faire certaines excuses de la défaite du Parti Libéral en 1966, M. Lesage a dit que peut-être le manque d'explication, au rythme avec lequel le gouvernement procédait était responsable, mais de rajouter nous étions tellement en retard il nous fallait rattrapper.

Ensuite critiquant l'Union Nationale M. Lesage a dit et je cite "Durant les six premiers mois de son administration le gouvernement de l'Union Nationale a raté les vira-

ges les plus importants, un gaspillage qui vous donne le trac. Un ralentissement des activités économiques a augmenté sensiblement le fardeau fiscal des contribuables. En deux budgets 1967 et 1968 le gouvernement de l'Union Nationale (qui avait promis de diminuer les impôts) a tenu parole en les augmentant de \$335 millions. Cinq fois plus en deux ans que les libéraux ne l'avaient fait en six ans d'administration, et c'est moi qu'on appelle Ti-Jean la Taxe. M. Lesage continua sur cette ligne pendant un bon moment mais il termina en demandant l'Unité de pensée, Unité d'action, confiance tels sont les vœux. J'assure d'avance à notre chef de demain ma collaboration la plus entière, ma foi la plus intense. Je suis et je demeurerai toujours ardemment un libéral, un Canadien, un Québécois.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

Lundi, 26 janvier:

7,00 Hervé Houle par son épouse et son fils Denis. 4,00 Philias Morissette (4e anniv.) par son épouse.

Mardi, 27 janvier:

7,00 Aux intentions du St-Père par M. Jos Carrière. 7,30 Robert Masson par Mme Hermance Paquette et Réjean Pilote.

Mercredi, 28 janvier:

7,00 Mme Louise Richard par Me et Mme Roger Munn. 7,30 Héliodore Desjardins par les membres du "Club du Lac Blanc".

Jeudi, 29 janvier:

7,00 Ulysse Tremblay, par la commission scolaire de Buckingham. 7,30 Roméo Lorrain par M. et Mme C.R. Laberge. 4,00 Henri Lecompte par son fils Roland.

Vendredi, 30 janvier:

7,00 M. et Mme Ovide Allaire par la succession. 7,30 Mme Napoléon Joyce par Mme René Bisson. 4,00 Mme Louis-Georges David par Mme Robert Masson.

Samedi, 31 janvier:

7,00 M. et Mme Ovide Daoust par M. et Mme Omer Desjardins. 7,30 Aux intentions de Mme Albert Boisvenu. 4,00 Henri Pichette par M. et Mme Emélie Gravelle.

Dimanche, 1er février:

7,15 Mme Jos. Carrière par son époux. 8,30 Mme Oscar Prud'homme par Mmes Rita Bertrand et Ferdinand Scantland. 10,00 Mme John Baker par sa fille Grace. 11,00 Léo Larocque par M. et Mme Lucien Deguire. 12,00 M. et Mme Jean Beaulieu par leur fille Lucille. 5,00 Lorette Raby par M. et Mme Aurèle Charpentier.

ONT ETE FAITS ENFANTS DE DIEU ET DE L'EGLISE: Charette, Joseph, André, Marc, né le 3 janvier, enfant de Raymond Charette et de Micheline Chalfoux. Par, Richard Lafleur, Mar. Francine Charette. TURPIN, Marie, Marguerite, Lucille, Nathalie, née le 7 janvier, enfant de Gilles Turpin et de Mireille Miner. Par, Rhéal Miner, Mar. Lucille Lemieux. RACETTE, Joseph, Stéphane, Roland, né le 27 décembre, enfant de René Racette et de Gisèle Cadieux. Par, Roland Racette, Mar. Lucille Cloutier.

PUBLICATIONS: Marc Potvin et Léa Golden (2). Emilien Matte, fils mineur de René Matte et de Thérèse Lagacé et Francine St-Louis, fille mineure de Gerald St-Louis et de Aurore Leclerc. (liège)

MERCREDI, le 28 janvier, REUNION DES MEMBRES DU "CLUB DE LA FRATERNITE" (personnes âgées), à la salle des Chevaliers de 2 h. à 4 h. p.m. Toutes LES PERSONNES AGEES sont invitées. Venez rencontrer de "vieux amis".

REUNION OECUMENIQUE; lundi, le 26 janvier en l'Eglise St-André, il y aura une réunion de prières pour l'Unité des Chrétiens; le Pasteur de cette Eglise, le Révérend R. A. Grégoire nous y invite fraternellement.

CET HORAIRE DE MESSES
EST UNE GRACIEUSETE
DE VOTRE AGENT LOCAL



Robert Laroche

986-5536

BUCKINGHAM, QUE.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada

101 MacLaren-Est, Buckingham, Qué.

Tél.: 986-3383.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada à Buckingham a rencontré les responsables des services personnels aux étudiants de l'école polyvalente de Buckingham, en novembre et décembre. Cette rencontre avait pour but de faire connaître les services que peut donner un Centre de main-d'oeuvre du Canada et d'autre part, fournir aux étudiants des renseignements sur le marché du travail.

Les renseignements ont été donnés aux finissants des métiers commerciaux; informatique, sténodactylo et commis de bureau et également aux élèves d'enseignement professionnel secondaire court.

Le travail se continuera au cours des prochains mois en inscrivant les étudiants pour du travail à plein temps ou seulement pour la période des vacances.

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 janvier:

8h.00: Act. de grâces. - 9h.00: Cordélia MacMillan, par familles Chénier et MacMillan. - 10h.00: Josaphat Cloutier par son épouse. - 11h.30: Ernest Clément, offrande funéraires.

Lundi, 26 janvier:

7h.00 p.m.: M. et Mme Martial Larocque, par Dame Auguste Marion.

Mardi, 27 janvier:

7h.00 p.m.: Conrad Thibault, par les employés de bureau du conseil municipal de Buckingham.

Mercredi, 28 janvier:

7h.00 p.m.: Actions de grâces, par comité récréatif Saint-Luc.

Jeudi, 29 janvier:

7h.00 p.m.: Dame Lucien Tambaou, par Huet Desmarais.

Vendredi, 30 janvier:

7h.00 p.m.: Robert Masson, par Bouladier et Cie Ltée.

Samedi, 31 janvier:

7h.00 p.m.: Bernard Laframboise, offrande aux funéraires.

Dimanche, 1er février:

8h.00: Parents défunts de Dame Arthur Cardinal. - 9h.00: Alfred Saint-Cyr, par Yves-Sarra Boumet. - 10h.00: Cordélia McMillan, par familles McMillan et Chénier. - 11h.30: Dame Pierre Desjardins, par la famille (1er anniv.).

DIME: N'oublions pas ce matin les enveloppes de la dîme.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE en actions de grâces, intentions d'une paroissienne.

PRIONS POUR NOTRE PAROISSIEN: Jacques Charbonneau, affligé par la maladie.

PARTIS A LA RENCONRTE DU SEIGNEUR: - Conrad Thibault, frère de Victor Thibault. - Philias Goulet, père de Léo et Gertrude Goulet.

CEREMONIE OECUMENIQUE: A l'occasion de la semaine de prières pour l'unité chrétienne, il y aura demain soir à 8,00h. en l'église St-Andrew (Rue Principale), une rencontre de prières à laquelle vous êtes tous invités. Y participeront les pasteurs et les fidèles des paroisses suivantes: Saint-Grégoire, Our Lady of Victory, St-Stephen, Saint-Luc, St-Andrew. Reconnaissons-nous fraternellement ensemble et prier pour l'unité de tous les chrétiens.

MERCI: Vous appréciez certes le "PRIONS EN EGLISE" dont vous vous servez le dimanche. Cependant il n'est pas offert gratuitement à la paroisse: il coûte en moyenne \$50,00 par mois à votre fabrique, soit \$600,00 par année. Il est bien normal que vous payiez ce service. Donc chaque dimanche, en prenant votre "Prions en Eglise", pensez d'insérer un 10¢ dans le tronc pour payer votre "Prions en Eglise". Merci.

Bonne et joyeuse semaine à tous!

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSETE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.

TEL: 986-3316

BUCKINGHAM, QUE.



Estimation gratuite

PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations
G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS.

340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300

Représ. GULF OIL CO. - Plan de financement



Les à-côtés du congrès

En me promenant dans les coulisses du Colisée voici quelques faits que j'ai remarqués ou entendus:

Les bars installés pour les délégués et les journalistes ont été fermés durant le vote afin que les deux, journalistes et délégués fassent leurs devoirs.

J'ai remarqué la présence de M. Marchand et M. Pelletier en qui certains voyaient des successeurs à M. Lesage mais ils assistaient simplement en qualité d'observateurs.

Du haut du Colisée on pouvait voir facilement que M. Bourassa avait plus de démonstrateurs sur le parquet de la convention.

Plusieurs délégués ont critiqué M. Lesage dans son allocution à avoir quelque peu favorisé M. Bourassa en parlant de l'Économie du Québec. Il qualifiait M. Bourassa de son poulain.

J'ai rencontré M. Marcel Bellefeuille, anciennement de Thurso, qui était un fier supporter de M. Robert Bourassa (voir photo), je lui ai demandé pourquoi? comment?... Son beau frère, M. Sauvage est le candidat du Parti Libéral dans Val-d'Audouville-Soulanges. Marcel m'a dit qu'il viendrait au Carnaval de Thurso.

Je n'ai pu prendre toutes les photos que j'aurais voulues à cause de mon pauvre équipement et surtout à cause des lumières brillantes du colisée.

Tous les délégués de Papineau étaient sur les lieux et ont assisté aux délibérations et ils ont tous voté. Notre comté était bien représenté et la délégation appuyait M. Robert Bourassa à 59%, M. Laporte à 25% et M. Wagner à 16%.

Si M. Robert Bourassa est élu il sera le plus jeune député et le chef de son parti. C'est un gars bourré de talents et de diplômes.

Les machines à voter ont été plus lente que le bulletin de vote. Ce fut le résultat qui retarda et plusieurs délégués s'offraient pour aller compter les jetons.

L'allocution de M. Lesage a été écoutée religieusement et certains étaient d'avis qu'il si M. Lesage avait demandé un autre mandat aux délégués il l'aurait obtenu.

Dans la cabale, plusieurs délégués reprochaient à M. Wagner ses insinuations pour un congrès à la chefferie. Ça peut avoir joué contre lui.

M. Bourassa est supposé avoir dépensé beaucoup d'argent pour son congrès, disait un délégué à un autre et celui-ci de dire: Crois-tu que les hôtes de M. Wagner lui coûtent rien?

M. Mark Assad représentant du parti libéral dans Papineau a été un des premiers à se déclarer pour M. Robert Bourassa.

Même dans l'enceinte du Colisée, dans les coulisses on se demandait si Guy Lafleur de Thurso qui évolue avec les Red Wings compterait son 75e but.

Plusieurs délégués en se rendant au Colisée ont eu des anecdotes plutôt cocasses. Ainsi une journée, Mark Assad s'était écarté et il s'arrêta à quelques pieds d'un trou immense et vingt-cinq pieds plus bas il y avait un homme auquel Mark Assad demanda des renseignements. Le type lui dit "Certain tu es perdu, veux-tu me dire comment tu as fait pour te rendre ici?..."

Les délégués de Papineau en sortant du Colisée après le vote portaient l'enseigne de Bourassa; c'était entendu d'avance, lors d'une de nos rencontres.

Certaines gajeures ont pris plus d'ampleur à un certain moment surtout après la démonstration de Claude Wagner.

J'ai même profité de mon séjour à Québec pour abonner M. Hughes Fortin de Cap Rouge.

Jacques Dupont.

Veuillez prendre note

Session de réflexion pour couples mariés:

Dialogue chez le couple.
Intimités conjugales.
Nouvelle interprétation d'Humanae Vitae.
Psychologie évolutive de l'enfant et de l'adulte.
Le mariage: une mode en train de disparaître.
Films, disques, diapositives.

Session de réflexion pour jeunes gens et jeunes filles:

Fondements du dialogue.
Sens de l'existence.
Mort de Dieu.
Tabous de la sexualité.
Évolution psychosexuelle.
Amour libre.
Homme et Femme 1970
Films, disques, diapositives.

INFORMATIONS:

Animateur: Armand Girard,
à la T.V., au programme: "C'est beau la vie",
en collaboration avec une équipe de prêtres.

Maison Saint-Paul, 3641, Blvd. Gouin est, Montréal (459),
P.Q. - Tél.: 322-7980.

**Avez-vous payé
votre abonnement?**

Une enquête sur le prix des machines agricoles

Le gouvernement fédéral devrait intervenir directement afin d'abaisser, au Canada, le prix des tracteurs au-dessous du niveau injuste et artificiel auquel un petit nombre de grandes sociétés multinationales qui dominent le marché canadien le maintiennent arbitrairement: c'est ce qui ressort du rapport spécial publié aujourd'hui par la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles.

Le commissaire, M. Clarence Barber de Winnipeg, a déclaré dans son rapport que Deere et International Harvester déterminaient en quelque sorte les prix sur le marché nord-américain, grâce à des tracteurs fabriqués aux États-Unis qui leur rapportent des bénéfices "très appréciables". Il a souligné que Ford et Massey-Ferguson profitaient de la situation pour vendre des tracteurs fabriqués à moindres frais dans des usines britanniques à forte production qui, par conséquent, rapportent de "jolis bénéfices", plus élevés au Canada qu'en Grande-Bretagne.

Par exemple, durant l'année commerciale 1966-1967, un fabricant de tracteurs pouvait, par comparaison au bénéfice qu'il aurait réalisé s'il avait vendu le même tracteur à un agriculteur britannique, retirer en moyenne \$1,881 de plus au niveau du gros pour un tracteur de 60 à 75 CV fabriqué en Grande-Bretagne s'il le vendait à un agriculteur canadien. La différence était de \$876 pour un tracteur de 45 à 60 CV et de \$418 pour un tracteur de moins de 45 CV. Après la dévaluation de la livre sterling en 1967, la différence de prix s'est encore accentuée et, durant l'année commerciale de 1968, les prix moyens demandés aux détaillants pour divers tracteurs en Grande-Bretagne étaient, par rapport au Canada, plus faibles de \$837 à \$2,287. En ce qui concerne les tracteurs de grande cylindrée, dont la plupart sont construits aux États-Unis, les prix, à cette époque, étaient généralement plus élevés en Europe qu'en Amérique du Nord.

M. Barber a déclaré que, sans doute, les frais supplémentaires d'expédition et le fait de desservir un marché canadien clairsemé expliquaient en partie les prix plus élevés, au Canada, pour les tracteurs de moindre puissance. Mais cela n'explique pas toutes les différences. On estime, dans le rapport, qu'un tiers de la différence tenait à des bénéfices plus élevés au Canada qu'en Grande-Bretagne, rendus possibles par le cloisonnement artificiel des deux marchés.

En outre, on révèle, dans le rapport, que bien que la dévaluation de la livre sterling, vers la fin de 1967, aurait dû atténuer l'écart des prix, les fabricants, en fait, ont accru du plein montant de la dévaluation les prix en livres sterling qu'ils demandaient à leurs filiales de gros établies au Canada. Ainsi, l'écart des prix s'est élargi; les prix de gros demandés aux détaillants qui, en 1967, étaient, par rapport au Canada, de 18 à 38 p. 100 moins élevés en Grande-Bretagne, l'étaient de 30 à 45 p. 100 en 1968.

Au dire de M. Barber, "conspiration" serait peut-être un mot trop fort pour qualifier l'attitude des fabricants, - attitude qui, il convient de le souligner, va dans une grande mesure à l'encontre des desseins du gouvernement britannique lorsqu'il avait décidé de dévaluer la livre; les données indiquent toutefois qu'il existe au moins un "accord tacite" en vue de maintenir les prix canadiens à leur niveau actuel, empêchant ainsi les agriculteurs du Canada de bénéficier de la réduction des prix qui aurait dû provenir de la dévaluation. La Commission estime que cette décision a accru de deux ou trois fois la marge bénéficiaire (en livres sterling) des fabricants.

Selon les calculs de la Commission, si les agriculteurs canadiens avaient été en mesure, en 1967, d'importer directement des tracteurs de détaillants britanniques, ils auraient épargné environ \$8,600,000 sur tous les tracteurs jusqu'à concurrence de 60 CV, même après avoir payé de leur poche les frais d'expédition sur terre et sur mer. L'épargne aurait été de \$14,900,000 en 1968. En 1969, l'épargne aurait été semblable à celle de l'année précédente, - peut-être un peu plus faible, étant donné que les ventes ont quelque peu fléchi en 1969.

Toutefois, la Commission a la preuve que, récemment, les fabricants ont tenté d'empêcher les tracteurs de passer du marché britannique à prix plus faibles au marché canadien à prix anormalement plus élevés. Tous les grands fabricants de tracteurs établis en Grande-Bretagne, - Ford, Massey-Ferguson, International Harvester, David Brown et British Leyland Motors (Nuffield), - ont inclus des conditions dans leurs contrats avec les détaillants, qui empêchent ces derniers d'exporter directement des tracteurs neufs ou de les vendre à quelqu'un susceptible de le faire.

Bien que la Fédération de l'agriculture de l'Ontario ait réussi, jusqu'à la mi-avril 1969, à importer environ 150 tracteurs britanniques pour le compte de ses membres et qu'elle en importe encore quelques-uns, les difficultés se sont de plus en plus grandes. D'après les enquêtes de la Commission, les détaillants britanniques craignent des "représailles" de la part des fabricants si ces derniers découvrent leur activité.

Dans un des cas que mentionne la Commission, le représentant d'un fabricant s'est rendu à Hanover (Ontario), le 10 mars 1969, pour assister au déchargement de 13 tracteurs britanniques commandés par la FAO. Douze tracteurs étaient de la même marque; trois d'entre eux étaient camouflés en tracteurs "usagés" (vieux huiles dans le carter, chronomètre indiquant 1,000 heures d'utilisation) et neuf autres avaient des plaques soudées sur leurs numéros de série en vue de protéger les détaillants britanniques. Le représentant de la compagnie en question s'est plaint de ne pas être en mesure de voir les numéros de série. Le lendemain matin, on découvrait qu'un certain nombre de ces plaques avaient été forcées, - tâche qui, vu la difficulté, avait exigé l'emploi d'une pince-monsieur.

De son rapport, la Commission souligne bien que toutes les mesures prises par les fabricants en vue d'empêcher de telles exportations de tracteurs aux prix britanniques avaient été décidées en Grande-Bretagne, c'est-à-dire qu'elles débordent le cadre de compétence du gouvernement du Canada. C'est là une observation-clé parmi les recommandations de la Commission.

La Commission a fait remarquer que, dans une grande mesure, ces sociétés multinationales échappent au pouvoir des autorités des pays en question. À l'heure actuelle, il n'existe aucun pouvoir international qui puisse les régir.

La Commission a relevé en outre que, pour un pays comme le Canada, dont l'industrie et le Commerce sont dans une grande mesure entre les mains de grandes sociétés multinationales, l'indépendance avec laquelle ces compagnies exercent leur activité peut avoir des conséquences inquiétantes.

M. Barber a déclaré que le gouvernement fédéral devrait personnellement veiller à ce que les agriculteurs du Canada puissent acheter des tracteurs à des prix plus avantageux.

A long terme, l'objectif du gouvernement devrait être de faire baisser les prix jusqu'à un niveau qui reflète fidèlement les coûts de fabrication moins élevés à l'heure actuelle en Grande-Bretagne ainsi que la réduction supplémentaire de frais qui caractérise la production sur une grande échelle.

Toutes proportions gardées, le gouvernement devrait également tenter de faire baisser le prix des tracteurs de grosse cylindrée (plus dans le cas de ces derniers que dans celui des tracteurs de moyenne ou petite cylindrée). L'objectif consisterait ici à ce que la gamme des prix reflète plus fidèlement les coûts de production respectifs des divers modèles.

Toutefois, la Commission a fait remarquer que tous les tracteurs automoteurs vendus au Canada à l'heure actuelle étaient importés, à l'exception de quelques gros tracteurs à quatre roues motrices fabriqués à Winnipeg par Versatile. En outre, tous les fournisseurs du marché canadien, à l'exception de Massey-Ferguson, ont leur siège social à l'extérieur du Canada.

(Suite à la page 6)

Les foyers Notre-Dame

Réunion mensuelle des Foyers Notre-Dame, Section Notre-Dame de la Fraternité, Buckingham, Date: Mercredi, le 28 janvier à 8,15 hres, Lieu: L'école Saint-Luc.
Bienvenue à tous les couples.

BRIGADE DE POMPIERS DE MASSON

DEMANDE D'APPLICATION

pour Pompiers volontaires

Age : 21 à 35 ans

S'adresser à CLAUDE LASCELLE
MASSON, QUE. TEL.: 986-3998

(Faire application avant le 31 janvier 1970)

(Suite de page 5)

Selon M. Barber, le gouvernement est presque obligé de négocier directement avec les sociétés multinationales intéressées s'il veut modifier la situation. Aucune autre mesure ne saurait vraisemblablement aboutir au résultat désiré.

Voici un certain nombre des mesures éventuelles que M. Barber propose au gouvernement :

1. Le gouvernement devrait demander aux compagnies-mères la garantie que les tracteurs ne seront pas vendus au Canada à des prix qui procureraient aux compagnies des bénéfices plus élevés que s'ils vendaient les mêmes machines à des agriculteurs britanniques. Si les compagnies respectent ce code, il en résulterait une réduction immédiate du prix de nombreux tracteurs.

2. Le gouvernement devrait demander aux compagnies intéressées, surtout aux plus importantes qui disposent de sources européennes d'approvisionnement, si elles seraient disposées à fixer des prix au Canada qui tiennent davantage compte de la réduction des coûts découlant de leur forte production européenne.

3. Le gouvernement devrait demander à la direction des enquêtes sur les coalitions de faire la revue des conclusions de la Commission et d'en discuter avec les organismes semblables des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'autres pays afin, éventuellement, de voir comment on pourrait remédier à la situation.

4. Le gouvernement du Canada pourrait s'entretenir avec le gouvernement britannique des mesures prises par les fabricants pour empêcher les agriculteurs canadiens d'importer des tracteurs directement de Grande-Bretagne. Sous ce rapport, la Commission a fait remarquer que les conditions incluses par les compagnies dans leurs contrats avec les détaillants étaient du genre qui, normalement, intéressent la chambre de commerce de Grande-Bretagne.

5. Si les compagnies ne manifestaient aucun esprit de collaboration, le gouvernement pourrait toujours entamer des pourparlers avec des fabricants moins gourmands non encore établis sur le marché canadien. Par exemple, le tracteur tchécoslovaque Zetor, fabriqué dans les usines Skoda à Brno, a conquis une bonne partie du marché britannique des tracteurs les moins chers. En outre, il a été éprouvé aux laboratoires d'un organisme d'essai des Etats-Unis.

6. Parallèlement, le gouvernement pourrait approcher les fabricants japonais (qui, à l'heure actuelle, produisent des tracteurs de petite cylindrée) et voir s'ils n'envisageraient pas de se lancer sur une grande échelle dans la production de tracteurs et de mettre sur le marché des tracteurs de grande puissance en plus de leurs autres modèles.

7. Si des différences appréciables continuent de se manifester entre les prix auxquels les fabricants fournissent des tracteurs aux filiales canadiennes et aux autres succursales de gros, le gouvernement pourrait envisager d'imposer un droit de dumping "contraire": c'est-à-dire, un droit égal au plein montant par lequel le prix demandé au grossiste du Canada dépasse celui qui est exigé du service de vente équivalent dans le pays où le tracteur a été fabriqué.

Au dire de M. Barber, cette proposition pourrait avoir des conséquences d'une portée incalculable. Etant donné qu'elle pourrait s'appliquer à une vaste gamme de produits en plus des machines agricoles, il conviendrait d'en étudier les répercussions éventuelles avec soin avant de la mettre en oeuvre. Aussi ne l'avance-t-il qu'à titre de possibilité à envisager.

Le rapport spécial de la Commission sur le prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses au Canada et dans certains autres pays sera suivi, dans quelques mois, de la publication du rapport définitif.

M. Barber, directeur du département d'économie de l'Université du Manitoba a été nommé commissaire par le gouvernement fédéral en mai 1966 pour étudier le coût des machines agricoles, et de leurs pièces de rechange. Le gouvernement, en particulier, l'a chargé de faire enquête et rapport sur :

- (1) les facteurs qui influent sur le prix que doit payer l'utilisateur de machines et d'outillage agricoles et de leurs pièces au Canada, y compris en ce qui touche l'effet des coûts de financement, de distribution et d'entretien sur le prix total de l'utilisateur;
- (2) les coûts que doit payer l'utilisateur de machines agricoles au Canada en comparaison des coûts que doivent payer les utilisateurs d'autres pays pour un matériel analogue, à la fois en chiffres absolus et par rapport aux coûts totaux;
- (3) la situation concurrentielle, présente et éventuelle, de l'industrie canadienne des machines agricoles au Canada et dans le commerce d'exportation, en comparaison des industries de machines agricoles d'autres pays, y compris une étude de l'activité en matière de recherches et de développement et du rapport existant entre cette activité et l'établissement de nouvelles installations au Canada;
- (4) le rapport passé et actuel entre le prix et la productivité des machines agricoles; et sur les mesures qui contribueraient à l'expansion d'une production efficace des machines agricoles, à la réalisation de progrès technologiques, à l'amélioration des moyens de distribution, de financement et d'entretien, et au relèvement de la situation concurrentielle de l'industrie, afin que les fermiers du Canada soient assurés de pouvoir bénéficier des prix les plus favorables et de la plus grande disponibilité, en ce qui concerne les machines et les pièces.
- (5)

Les conflits municipaux

NI GAGNANT, NI PERDANT...

par Claude LaROCQUE.

Il existe à l'heure actuelle au Québec des guerres ouvertes entre certaines municipalités. Ces guerres ouvertes ont pris naissance à la suite de la nouvelle politique adoptée par le gouvernement québécois concernant le fusionnement et le regroupement des municipalités.

Cette politique du gouvernement a fait couler beaucoup d'encre et pourtant son exécution ne fait que commencer.

Cette politique de fusionnement a suscité de nombreuses querelles, rancunes et entêtement dans certaines localités du Québec. Certaines municipalités s'opposent à cette politique, par contre d'autres l'appuient sans réserve. Il n'est pas question d'entreprendre des projets en commun. On se boude, ce qui est complètement ridicule.

Cette tension persiste et personne parmi les parties concernées n'essaye de trouver un moyen de conciliation.

Mais comment résoudre ce problème? Je crois que les municipalités devraient continuer à maintenir leur position, si elles le désirent, mais peut-être en y ajoutant un peu plus de souplesse et d'honnêteté dans leurs démarches.

Deuxièmement, je crois que les municipalités devraient essayer de conclure des ententes sur les problèmes qu'elles ont en commun et qui seraient à leur avantage. Je pense par exemple au service des incendies, bibliothèque régionale, salle paroissiale, parc industriel.... Malgré les divergences d'opinions qui peuvent exister, je crois que ce serait une preuve de sagesse d'en arriver à des solutions semblables.

Troisièmement, je crois que les démarches devraient être saines, honnêtes et sans arrière-pensée. On devrait s'assurer aussi que la municipalité qui est appelée à être fusionnée, soit consentante. Tout cela pour éviter des malentendus, des chicanes et des querelles. Dans bien des cas ce manque de compétence ou de tact a été la cause de querelles municipales.

Quatrièmement je crois que c'est une preuve de faiblesse de nos conseillers de se recourir sur eux-mêmes et refuser d'envisager des projets communs avec les municipalités voisines. D'un autre côté, lorsqu'une municipalité prend des initiatives avec la municipalité voisine et se soucie de l'avenir de sa région, elle démontre une grande liberté et une maîtrise d'elle-même.

La solution aux conflits municipaux n'est pas terminée et dans plusieurs cas seule une intervention directe du gouvernement québécois pourra résoudre le problème.

Ce serait le gouvernement qui viendrait régler nos problèmes et prendra en main nos responsabilités.

Ce sera frustrant n'est-ce pas?

Alors on pourra dire, il y a ni gagnant, ni perdant.

N.-D. de la Salette

Carnaval

ORGANISE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMBE DE N.D. DE LA SALETTE.

VENDREDI 13 février 1970:

- 8.00 P.M. Ouverture du carnaval par une parade en auto-neige aux flambeaux. Présentation des Ducs.
- 8.30 P.M. Ouverture du tournoi de hockey.
- 9.00 P.M. Tournoi de souque à la corde.
- 10.00 P.M. Concours d'amateurs aux deux hôtels.

SAMEDI 14 février 1970:

- 10.00 A.M. Ouverture du tournoi de ballon-balai sénior "B".
- 2.00 P.M. Rally auto-neige.
- 2.30 P.M. Partie de football dans la neige.
- 3.00 P.M. Concours de scié-mécanique.
- 3.30 P.M. Course par équipes sur planche.
- 4.00 P.M. Course en poche.
- 4.30 P.M. Course à pied.

SOIREE: Orchestre et danse aux hôtels.

DIMANCHE 15 février 1970:

- 10.00 A.M. Messe.
- 11.30 A.M. Dîner servi à l'école - fèves au lard et cipote.
- 12.00 P.M. Semi-Finale du grand tournoi de ballon-balai.
- 1.30 P.M. Grande parade avec fanfare, dynamiques, chars allégoriques, autos-neige, Bonhomme carnaval.
- 2.30 P.M. Courses auto-neige.
- 2.30 P.M. Ballon-balai pour femmes.
- 3.30 P.M. Joute de hockey bantam.
- 5.00 P.M. à 7.00 P.M. - Souper servi à l'école.
- 6.00 P.M. Finale du grand tournoi de ballon-balai.
- 7.00 P.M. Finale du tournoi de hockey.
- 8.00 P.M. A l'hôtel Grande Vue, couronnement de la Reine, remise des trophées pour Chars allégoriques, ballon-balai, femmes, course de poche, scié-mécanique, monuments de glace, course à pied.
- A l'hôtel Central: - Remise des trophées pour ballon-balai hommes, course auto-neige, Rally auto-neige, tournoi hockey, tournoi souque à la corde, football, course sur planche.
- TIRAGE DU BILLET GAGNANT.

COMITE D'ORGANISATION: - Raymond Larocque, Président, Gilles Raby, Vice-Président, Jules Quevillon, Directeur et Responsable de la vente des billets, Robert Matte, Secrétaire.



Cours pour adultes



Avez-vous besoin de parfaire votre formation pour accroître vos revenus et occuper de nouveaux emplois plus rémunérateurs? Voici la liste des cours que votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada peut vous offrir:

Base (1 à 5)	9 février 1970	12 juin 1970	18 semaines	Buckingham
Base (1 à 5)	9 février 1970	12 juin 1970	18 semaines	Ripon
Pré-sec. (6 - 7)	9 février 1970	12 juin 1970	18 semaines	Buckingham
Pré-sec. (6 - 7)	9 février 1970	12 juin 1970	18 semaines	Ripon
Secondaire II (8 - 9)	9 février 1970	10 juillet 1970	22 semaines	Buckingham
Secondaire III (10)	9 février 1970	24 avril 1970	11 semaines	Buckingham
Secondaire IV (11)	9 février 1970	24 avril 1970	11 semaines	Buckingham
Cours agricole	2 février 1970	27 février 1970	4 semaines	Buckingham Thurso St-André Ripon

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 101 rue MacLaren Est, Buckingham, P.Q. ou signaler 986-3383.

LE CONGRES DU PARTI LIBERAL

En général l'on s'accorde à dire que le congrès du parti Libéral du Québec pour le choix d'un nouveau chef s'est déroulé de manière sérieuse et même certain le qualifie d'austère. Les ateliers du vendredi ont été très intéressants et suivis avec entrain et enthousiasme. La salle de délibération contenant environ mille à quinze cent personnes et elles étaient pratiquement toujours comble. Il n'y a eu ni fanfare ni majorettes et certainement il y avait un grand contraste, avec ce que les journalistes ont appelé "la Foire de l'Union Nationale", quoique la foule et les délégués ont pu manifester quand-même. Certes, dans l'enceinte du Colisée le grand "L" dominait et les trois candidats avaient leurs hôtes, toutes jolies d'ailleurs.

Les trois candidats avaient en plus pour divertir les délégués, chacun un grand motel à leur disposition et vendredi soir, après le discours de M. Lesage, les délégués avaient été invités soit par M. Wagner qui présentait "Les Jérolas", M. Laporte avait "Yvon Deschamps", tandis que M. Bourassa avait les services d'un orchestre bavarois. Le congrès du parti Libéral n'était pas une foire, mais n'était pas non plus un enterrement.

Les Ecuyers Colombiens

Le cercle des Ecuyers Colombiens de Buckingham invite la population de Buckingham, et de la région, à un spectacle d'hypnotisme et une soirée d'amateurs, dimanche le 25 janvier, à 7,30 hres p.m. en la salle des Chevaliers de Colomb de Buckingham. L'entrée est gratuite et tous sont bienvenus.

Notre-Dame de-la-Salette

Le club Moto-neige de N. D. de la Salette fait part de ses activités pour la fin de semaine dernière.

Un groupe de Gâtineau, soit le club 20 Etoiles-vint nous rendre visite. Ils étaient au nombre de vingt motos-neige. Les gens se sont dit très heureux de l'accueil dont ils ont été l'objet de la part des propriétaires de l'Hôtel Central et du Club local. Espérons qu'ils reviendront nous visiter. Merci, à vous - les 20 Etoiles - Le Club local a organisé deux expéditions durant la fin de semaine. Pendant qu'un groupe se dirigerait vers le Chalet Roque-Brune, l'autre alla vers le Silver Lodge. Le tout se termina par un bon souper à l'Hôtel Central. Durant ces agapes, on fixa un nouveau rendez-vous à 8,30 hres samedi soir prochain et nous décidons de l'horaire et de l'itinéraire à suivre pour la prochaine expédition. Avis à tous les membres et à tous les autres qui aimeraient nous suivre.

Bien que le mois de janvier soit assez avancé, il est encore temps de souligner et peut-être d'apprendre à plusieurs personnes de notre paroisse qu'une des nôtres a passé cette année les fêtes très loin de sa famille - et de son pays.

En effet, Mlle Madeleine Boileau, infirmière, est allée prodiguer ses soins aux malades dans un hôpital d'Afrique, depuis le 12 septembre dernier. Les conditions de vie là-bas et la misère qui s'étale à ses yeux, font, que les récits de Madeleine sont émouvants au possible. Cette jeune fille qui a bien voulu profiter de cette expérience nouvelle, et aller se dépenser là-bas, mérite toute notre admiration et certainement une pensée dans nos prières. Bravo Madeleine, et Bonne Chance en Afrique.

Marquis Malette, Publiciste.

Notre-Dame du Laus

FILLES 'DISABELLE

Mercredi le 7 janvier avait lieu notre assemblée régulière. Notre régente a commencé l'assemblée par un mot de bienvenue aux nouvelles initiées et à M. l'aumônier qui assistait. Mme Daoust a ensuite donné des explications aux nouveaux membres concernant les règlements de l'ordre.

Il a été question de notre festival d'été annuel auquel il faut penser plusieurs mois à l'avance. Toutes sont d'accord pour se donner la main et le préparer comme il se doit.

Nous avons choisi une présidente du comité des forums. Son rôle consiste à trouver avec son comité un sujet sur lequel il est intéressant de discuter pour chacune des assemblées.

L'assemblée s'est terminée par un mot de M. l'aumônier, et un godter.

La Rédactrice.

MASSON

AU CONSEIL MUNICIPAL

LES POMPIERS RENCONTRENT LE CONSEIL

Le conseil municipal de Masson a tenu une importante assemblée lundi soir dernier, sous la présidence de son honneur le maire Lucien Bouchard, et des conseillers Alton Carson, Roger St-Onge, Henri Belter et Robert Thibodeau. Le greffier Pierre Hayes était aussi présent.

Au début de l'assemblée son honneur le maire Lucien Bouchard a annoncé que la rencontre avec M. Georges Ayotte décorateur de Hull, a été remise au lundi 26 janvier. M. Ayotte étant retenu chez lui par la grippe.

Il a ensuite annoncé que la brigade des pompiers de Masson avec le chef Armand Laflamme en tête, désirait rencontrer le conseil pour discuter de plusieurs choses.

Invité à prendre la parole, le chef Armand Laflamme a suggéré au conseil d'employer le même système de protection contre le feu que la ville de Thurso.

Selon ce dernier, la ville de Thurso a fait installer un téléphone en plus d'un système d'avertissement d'incendie dans chacune des demeures de quatre pompiers. Ces derniers reçoivent en retour un salaire de \$250 par année. En plus, 3 autres systèmes semblables sont installés à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Lorsqu'un feu se déclare le ou les contribuables avertissent par téléphone la ville ou la demeure d'un pompier, et immédiatement l'on fait entendre l'avertissement à 7 endroits différents. La ville possède ainsi un système de protection des incendies des plus efficaces.

Présentement, lorsqu'un feu se déclare à Masson, la personne répondant à l'appel fait entendre le signal avertisseur, puis appelle le chef et 4 pompiers, par téléphone, pour informer où se trouve le feu. Puis chacun des pompiers a une liste de noms de 4 autres pompiers pour les informer où se trouve le feu. Selon le chef, ce système est efficace puisque les pompiers sont sur les lieux d'un feu dans les 3 minutes qui suivent.

Le conseil a répondu que présentement la ville songe à engager un homme bilingue pour répondre aux appels pour le département de la police et pompiers. L'employé répondrait le soir seulement. Le conseiller Robert Thibodeau a déclaré que le conseil venait de retirer le service de téléphone dans les demeures de la police par mesure d'économie.

Sur ce le chef de pompiers a déclaré que la ville de Masson économiserait plus, en payant une somme de \$1,200 par année à 4 pompiers pour répondre aux appels. Le conseiller Robert Thibodeau et ses confrères ont tous été d'accord pour dire que la centralisation du système d'appel pour le département de la police et pompiers était plus économique. Sur ce, un pompier a demandé si après que le conseil aura approuvé son budget 1970, s'il était possible que le département de la Sécurité municipale de Masson et le département des incendies de Masson aient une rencontre avec le conseil pour discuter du coût d'un système de protection.

Avant de terminer, le chef a réitéré la demande d'une augmentation de salaire, soit le même salaire que les pompiers de Buckingham. Selon des informations obtenues, le salaire des pompiers de Buckingham est le suivant: Le chef des pompiers reçoit \$40 mensuellement, en plus de \$5,00 par appel et \$4,00 l'heure pour diriger les pompiers, lors d'un feu; le secrétaire reçoit \$4,00 par mois, plus \$4,00 par appel, plus \$3,00 l'heure comme pompier et \$2,00 pour prendre la présence des pompiers; Chaque pompier reçoit \$3,00 par mois, plus \$4,00 par appel, et \$3,00 pour chaque heure de travail. Les membres honoraires reçoivent à vie une pension de \$2, par mois.

Le conseil étudiera les demandes de la brigade des pompiers.

Yvan Patry.

GUY VALLIÈRES REFRIGÉRATION

986-2015

Vente, service d'appareils électriques Réfrigérateurs -

Congélateurs - Chambres frigorifiques - Air climatisé

Vendons aussi des appareils usagés 792, Principale - Buckingham

VENTE : 20 à 50% DE REDUCTION

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER

BOUTIQUE MARI-LOU ENRG.

LOUISE ROCHON, PROP.

Tél.: 986-2393

118, RUE CHURCH
BUCKINGHAM, QUÉ.

Vous vous êtes volé vous-même!

Félicitations!

Nous savons bien que la plupart des gens qui obtiennent des prestations d'assurance-chômage sans y avoir droit ne le font pas toujours sciemment.

Toutefois, chaque année, d'astucieuses personnes arrivent à extorquer délibérément de l'argent!

Et, chaque année, certains se font prendre, perdent leur droit à de futures prestations, écotent d'une amende ou passent quelque temps en prison.

Peut-être ces personnes ne comprennent-elles pas les principes à la base de l'assurance-chômage.

Peut-être pensent-elles que, du moment qu'elles paient, elles ont le droit de récupérer leur argent d'une manière ou d'une autre.



En fait, ce droit n'existe pas. L'assurance-chômage n'est pas un compte d'épargne, mais une protection accordée à des catégories bien définies de travailleurs canadiens.

Un grand nombre de personnes versent des cotisations d'assurance-chômage pour venir en aide à un petit nombre de travailleurs momentanément sans travail.

Si quelqu'un fraude l'assurance-chômage, il vole délibérément tous ceux qui ont contribué à la caisse.

N'est-ce pas assez pour y penser à deux fois avant d'essayer de frauder? Le tribunal est toujours là pour faire comprendre qu'en fin de compte voler l'assurance-chômage ne paie pas!

La Commission d'assurance-chômage

Quand vous ne travaillez pas... nous travaillons pour vous!

Grand Gala des Cours de danse au Seigniory Club

Nous avons à quelques reprises eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs sur les activités de l'un des services offerts aux adultes: les cours de danse. A voir l'ampleur que prend cette forme de loisirs et la satisfaction personnelle qu'en retire chaque personne qui en a vécu l'expérience, il existe une chose: On a pas fini d'en entendre parler!

Il faut dire que les instructeurs-organisateurs: Roch et Thérèse Gagnon ne négligent absolument rien pour arriver à faire de ces cours un ensemble d'éducation sociale et de récréation à tous les points de vue très appréciable par la totalité de la population.

Un nombre de 122 élèves-adultes, se préparent actuellement pour une soirée dont chacun se souviendra. Chaque couple a droit à un couple d'invités et une trentaine d'invités d'honneur assisteront également à ce Gala. Ils sont pour la plupart des représentants, des hautes autorités de loisirs de la Province et de l'Education. M. Raymond Lemay, de Télé-Métropole a accepté de prêter amicalement son concours à cette réalisation et il y sera le Maître de Cérémonie officiel. Des représentants de nos gouvernements ont déjà averti de leur présence. La "Presse" parlée et écrite y sera aussi représentée.

Partout dans "ce p'tit monde des loisirs par la danse" on parle avec animation de "cette merveilleuse soirée dans le féérique décor du Château Rustique du Seigniory Club..." qui n'ayant pas encore franchi cette mystérieuse barrière n'en dirait pas autant? Et ce qu'il y a d'encore mieux, c'est que chacun en conservera un souvenir agréable, c'est certain, et surtout, l'espoir de connaître à nouveau une pareille occasion.

La remise des accréditations de cours aux élèves sera présidée par M. Yves Hurtibise, directeur régional du Service de l'Education Permanente de la Commission Scolaire Régionale Papineau. Elle aura lieu dans le Hall d'entrée du Château et sera immédiatement suivie d'un cocktail sur la Mezzanine au second étage. La danse débutera vers 10,30 hres au son de l'ensemble musical très renommé du Club. Un spectacle de danse est prévu durant la soirée. Ce dernier est rendu possible par le concours de M. Emile Nepveu, directeur provincial du Service de Danse Sociale de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec.

Pour les Gagnon, pareille réalisation est considérée comme un cadeau dû à la collaboration de certaines personnes qui ont bien voulu les aider de leurs possibilités. Ils ne s'attribuent aucun mérite, cependant c'est fier de contentement personnel et encore plus de la joie de leurs gens qu'ils se préparent à se rendre ce soir-là sur le seuil du Château Rustique pour y recevoir leurs élèves et leurs invités.

Comment tout ceci fut-il rendu possible? Par la présence inattendue du Député provincial de Papineau, à la Fiesta Mexicaine organisée par les élèves de St-André-Avellin le 15 novembre dernier. Alors que Me Roland Théoret et ses amis revenaient d'un Gala Sportif au Lac des Plages, ils ont décidé d'arrêter se rendre compte de l'allure d'une Fiesta organisée par des concitoyens... Il semble que ça leur a plu! Tant et si bien, qu'après s'être entretenu avec quelques membres des différents comités de Chénéville, St-André-Avellin et Thurso, M. Théoret a offert son aide pour entreprendre des démarches afin d'obtenir aux gens de Papineau la possibilité de franchir la grille du Seigniory Club pour leur Gala de Fin de Cours.

Et grâce à ce concours précieux, des contacts ont aussitôt été faits avec M. Paul Bourget, ex-président de la Compagnie Singer et membre du Seigniory Club, qui n'a pas hésité à accepter d'endosser la responsabilité du Gala pour permettre l'opportunité d'une belle soirée tant convoitée à plus de 250 personnes de la région. Les jeux sont donc faits: Les cours de danses de Papineau tiendront leur Gala de Fin de Cours dans le Château au voisin de leur ancêtre-homonyme; le grand Louis-Joseph Papineau!

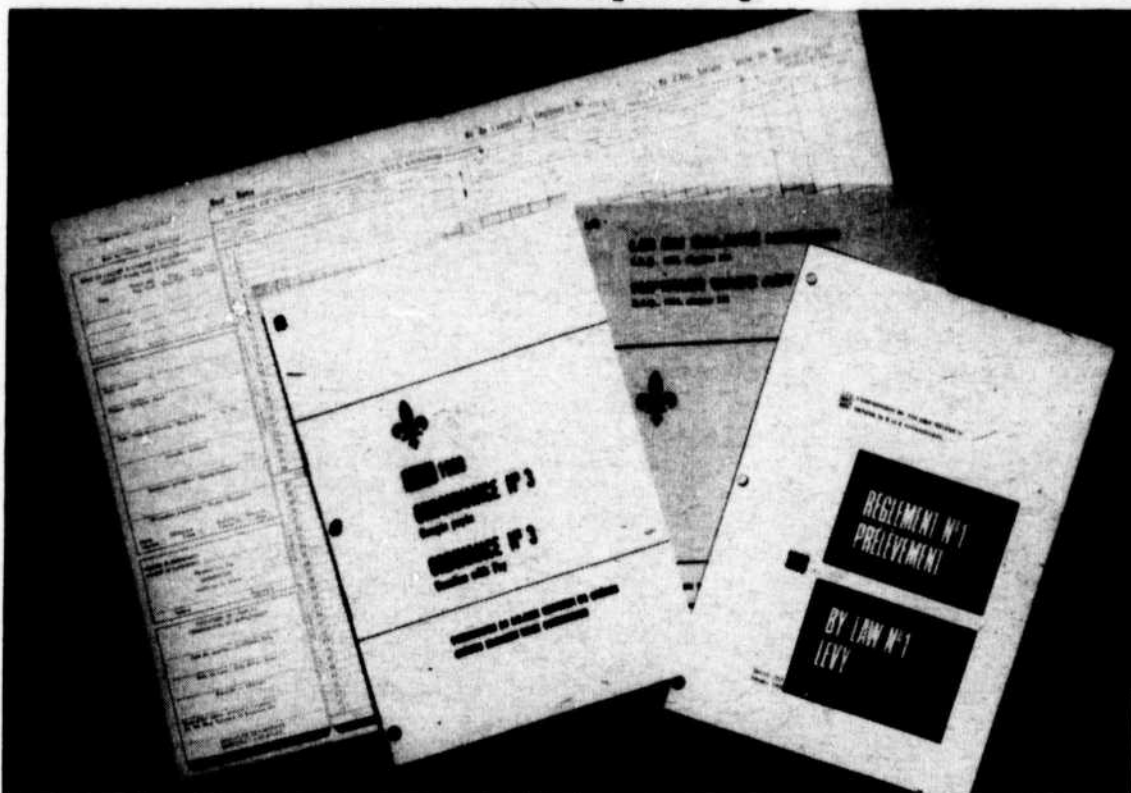
Les membres du Comité Spécial pour l'organisation de ce Gala sont: M. Fernand Lauzon, Directeur d'Ecoles de St-André-Avellin, président, M. Gilles Malette de Thurso, vice-prés, Mme Jacqueline Campeau, St-André, secrétaire, M. Benoît Martineau, Chénéville, Trésorier, M.M. Marcel Blais et Gilbert Leduc de Thurso, M. André Plon de St-André-Avellin et M.M. Paul Lalonde et Gaston Maillé de Chénéville, directeurs. Les organisateurs: Roch et Thérèse Gagnon, Papineauville.

Fidel,

PRENDRE NOTE: -

Le Service de Cours est offert à tous les intéressés. Pour information s'adresser à Papineauville, Tél. 427-6992 ou à M. YVES HURTIBISE, Ecole Polyvalente, Buckingham, Tél. 986-8511.

Les employeurs doivent enregistrer le travail de l'employé



Tous les employeurs du Québec, soumis à la Loi du salaire minimum, doivent avoir un système d'enregistrement du travail de leurs employés. Ce système peut prendre des formes diverses, mais il doit nécessairement fournir les informations précises exigées par la loi du salaire minimum, ou par les ordonnances ou les règlements de la Commission du salaire minimum du Québec. Le registre du travail d'entreprises d'une certaine importance pourra être mécanisé et indiquer par impression ou perforation, pour chaque période de travail et pour chaque salarié, les informations demandées. Dans les entreprises de moindre importance, un cahier contenant la liste de paye fournira les mêmes informations, notées à l'encre ou au crayon à pigment indélébile. Ce cahier - à l'exemple de celui qui apparaît sur la photo - doit permettre de recueillir les informations suivantes: nom, prénoms, adresse, numéro d'assurance sociale, date de naissance (si l'employé est âgé de moins de 18 ans), fonction, date d'entrée au service de l'employeur, période de paye, heure précise à laquelle, chaque jour, le travail a commencé et s'est terminé, total des heures de travail, heures supplémentaires, taux du salaire, salaire gagné, déductions faites, montant remis au salarié. Ces informations doivent être inscrites pour chaque salarié et pour chaque période de travail.

En vertu de l'ordonnance No 3-1969, le registre du travail doit également mentionner la durée du congé annuel de l'employé, la date de son départ en congé, la date du paiement, et le montant de l'indemnité reçue par l'employé pour la durée de son congé annuel payé.

Les inspecteurs de la Commission du salaire minimum du Québec, qui visitent régulièrement les employeurs, peuvent fournir les informations supplémentaires sur la tenue du registre du travail. Tout employeur peut également communiquer avec la Commission du salaire minimum, à Québec (2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec 10) au numéro de téléphone 693-4940 - code régional 418, ou encore avec le bureau régional de la Commission, à Hull (102, rue Montcalm, Hull) au numéro de téléphone 771-6661 - code régional 819.

Partez en croisière
à chaque fin
de semaine

Tous les modèles
en mains
partez en **Snow Cruiser**

Remorques en spécial

- Plus de puissance avec deux nouveaux moteurs.
- Chenille sans fin à crampons qui assurent une meilleure traction tout en permettant plus de souplesse et de manoeuvrabilité.
- L'amorçage réglé permet tant des départs rapides même lors de températures sous zéro.
- Des freins à disque sûrs de type automobile.
- Un capot à bascule permettant une plus grande sécurité et réduisant le bruit du moteur.
- Tous les modèles sont munis de phares; le modèle 200 est muni de phares jumelés.
- Les modèles de 25 c.v. ont un point neutre permettant des démarrages sûrs et faciles.

986-2800

Ferronnerie Gauthier

460 Principale
Buckingham

Theatre Workshop

La pièce avant-gardiste de Edward Abbee "The Zoo Story" sera présentée au bateau-théâtre l'Escale, samedi le 24 janvier à 8 hres p.m. L'entrée est gratuite.

Cleve Spate interprète "Jerry" et Yvan Spate joue "Peter". La pièce est dirigée par Helen Oliver, assistée de Géraldine Martin.

Ne prenez pas d'autres rendez-vous, venez encourager votre troupe locale. Après le spectacle, le bar sera ouvert et vous pourrez prendre un verre tout en discutant de la valeur de la pièce.

Espérant vous voir nombreux dans l'audience (style cabaret) à l'Escale, 8 hres p.m., samedi le 24 janvier.

Nos majorettes à l'honneur

Les Duchesses Royales de Buckingham, Corps Junior, se sont classées lières et ont remporté un trophée lors de la compétition d'Overbrooke, le 30 décembre 1969 sur un groupe de 5 corps de majorettes.

Pour marche militaire "trophée" catégorie Senior, lière, Clarisse Hiaspect, - MEDAILLES: Catégorie 7 à 9 ans: 2e Johanne Diotte, 3e Micheline Villeneuve, Catégorie 12 à 14 ans: lière: Line Lévesque, 3e Dianne Lemieux, SQUARE TROT: lière: Micheline Villeneuve.

Nous espérons remporter autant de succès lors de la prochaine compétition qui aura lieu à la fin du mois de février 1970.

Création de la région de l'Ontario

Les Postes canadiennes, qui suivent de plus en plus les méthodes de "gestion en fonction des objectifs", viennent d'établir leur première région postale.

Ce mois-ci, en effet, elles ont établi une région-pilote en Ontario, appliquant ainsi quelques-unes des 400 recommandations du rapport de la maison KATES, PEAT, MARWICK & COMPANY et des autres rapports que des experts-conseils ont présentés l'année passée.

C'est M. John A. H. MacKay qui, après une brillante carrière dans le monde de l'industrie, devient directeur général de la région de l'Ontario. Avant son entrée au Ministère, il était président de INTERNATIONAL TELEPHONE AND TELEGRAPH (CANADA).

La décentralisation des pouvoirs constitue le principal but de la mise sur pied de la nouvelle région. Les pouvoirs en matière de transport, de personnel, de service postal, de finances, de commercialisation et de relations extérieures ont été délégués à la région de l'Ontario.

Au début, la région comprendra le district et le bureau de poste de Toronto, mais vers le milieu de l'année, elle s'étendra aux districts de London, d'Ottawa et de North Bay.

Les Postes s'attendent que la nouvelle organisation régionale permettra de réaliser des économies substantielles, d'améliorer les méthodes de gestion et les conditions de travail et de relever le moral des employés.

Le Ministère songe maintenant à organiser la région du Québec prochainement et d'établir ensuite celles de l'Ouest et de l'Atlantique.

Cessons de nous chamailler!

Nous avons cru que le message ci-après, de la part du président national de la Légion Royale Canadienne, M. Robert Kohaly, d'Estevan, Saskatchewan, serait de nature à vous intéresser. Le sujet du message intéresse tous les citoyens canadiens, qu'ils soient anciens combattants ou non.

A ce temps-ci de l'année, il est bon de faire un retour en arrière et d'inventorier nos fautes et omissions, et de prendre la résolution de faire mieux dans l'avenir.

Bien que nous ayons tous nos propres idées sur quelles résolutions sont importantes, je crois qu'il y en a une que chaque membre devrait se promettre de tenir en 1970. Il s'agit du problème des langues française et anglaise, problème sujet de moult controverses dans plusieurs parties du pays.

Il est compréhensible que certains d'entre nous, qui résident dans une région où le français n'est pas parlé, soyons portés à être agacés quand nous recevons des documents et formules fédérales rédigés dans les deux langues.

Certains soulèvent tout un tollé à certaines occasions, tel que lorsque l'autre langue est entendue au téléphone avant la leur. D'autres imaginent de la perfidie quand une inscription montre l'autre langue au-dessus de la leur sur une couronne de coquelicots au Cénopathe national.

Prenons la résolution de mettre fin à cette puérile zizanie. Elle fait beaucoup de tort et, tant qu'elle continuera, elle constituera une sérieuse menace à l'unité du pays en tant que nation.

A titre individuel et de président de la Légion, j'estime que nous devons tout faire pour préserver et protéger l'unité nationale. Ce qui veut dire mettre de côté nos préjugés personnels lesquels ne font qu'attiser les flammes de la polémique et procurent des munitions aux mouvements séparatistes déterminés à détacher une province pour en faire un état isolé.

La Légion compte au nombre de ses adhérents plusieurs milliers de Canadiens francophones qui ont combattu volontairement pour la patrie au cours de deux guerres mondiales. Plusieurs d'entre eux sont morts et d'autres ont subi des blessures en combattant côte à côte avec des compagnons de langue anglaise. Au combat ils ne tenaient pas compte du protocole ni de qui devait d'abord faire les premiers pas. Ils travaillaient en équipe. Ils se respectaient mutuellement, en tant qu'êtres humains, non d'après la région où ils, ou leurs ancêtres, étaient nés.

L'année 1970 pourrait être cruciale sur cette question du bilinguisme. L'avenir du Canada en tant que nation est en jeu, et il se pourrait bien qu'échoit aux Canadiens de langue anglaise la responsabilité d'accepter le fait que les Canadiens francophones ont droit au statut d'égalité.

Je pense que la Légion doit faire preuve de leadership sur ce problème qui affecte l'unité et le progrès de la nation. J'espère donc que tous les membres de la Légion prendront la résolution d'adopter une attitude plus tolérante envers nos confrères canadiens de langue française, et qu'ils auront une plus grande largeur de vue sur la politique nationale dont dépend l'unité du Canada.



Ceux qui se lèvent tôt le matin de même que ceux qui se rendent au travail en ville, peuvent contempler le magnifique paysage au moment où le soleil se lève, soit vers 7.30 du matin. Chaque jour le soleil se lève une minute plus tôt. Ici nous voyons le lever du soleil au-dessus de la nouvelle subdivision où sont construits les maisons à appartements de Renaud Construction.

Photo Studio Gleason.

Sur les drogues

Que signifie ses commissions d'enquête et tous ces programmes d'éducation sur l'usage des drogues, si ce n'est un signe évident d'une profonde dégradation physique et morale de notre société?

Nous sommes en présence d'une génération dont les aspirations n'ont rien de commun avec la vérité. Au lieu d'éprouver une faim de vérité, c'est une soif de sensualisme que l'on éprouve. C'est là le fruit amer de la doctrine du chacun sa vérité prônée depuis quelques années. Ces propagandistes d'une telle doctrine croyaient voir surgir des esprits, de merveilleuses découvertes pour le progrès de la civilisation. Voici ce que ça donne: des aberrations d'idées, de la perversion et des conten-

tations, en voulez-vous en la?

Les auteurs et les partisans de ces plaidoiries pour la légalisation de l'usage des drogues à des fins non médicales, défendent une bien mauvaise cause. Il n'y a pas de drogue inoffensive. Celui qui a créé le cerveau humain n'a pas compté sur la découverte des drogues pour compléter son oeuvre. L'être qu'on appelle le roi de la création est capable de poursuivre sa perfection sans recourir à quelques drogues que ce soit. Le narcotisme n'a pas d'affaire dans le cerveau de l'homme; pas plus que la "pilule" a d'affaire dans le système génésique de la femme.

Au lieu de fumer la marijuana ou autre produit du genre que l'on absorbe quotidiennement la Parole de Dieu. Ces égarés dans le sensualisme confrontent la vérité. Ainsi, notre société pourra reprendre son chemin vers une plus haute civilisation. Elle en a un grand besoin!

Henri Alain.



Téléphone - 985-2505

BLAIS AUTO LTÉE

DÉPOSITAIRE: CHRYSLER - PLYMOUTH - VALIANT: DEALER
CAMIONS - FARGO - TRUCKS
THURSO. QUÉ.



**Vente d'inventaire
de fin d'année**



CHARS NEUFS et USAGES

Escompte spéciale 15% si pas d'échange

**AUTO-NEIGE
NEUFS
en mains**

12.3 OLYMPIQUE
18 h.p. OLYMPIQUE
24 h.p. OLYMPIQUE
24 h.p. NORDIC
35 h.p. NORDIC
30 h.p. T.N.T.

8% taxe et tolle inclus

**SPECIAL: USAGE-TNT
40 h.p. 1970**
prix régulier: \$1345.00
EXTRA SPECIAL \$1000.00
taxe incluse

Alpine 69 20 H.P.
Electrique
Régulier \$1,395.00
Special \$835.00

CHRYSLER NEWPORT CUS. 1967-

aut.-équipée \$1850.00

PLYMOUTH 1966 H.T. équipée \$1450.00
OLDSMOBILE 1964 \$900.00
FORD 1965 h.t. parfaite condition \$1000.00
PLYMOUTH 1966 station Wagon \$500.00
FARGO 1967 3 tonnes \$1800.00
2 VOLSKAGEN VAN \$350.00
BELVEDERE 1966 Sedan \$750.00

Fête des pionniers de Val-des-Bois

Pour la 10^e année consécutive, les pionniers se réunissent pour leur souper annuel, samedi le 10 janvier dernier. 137 personnes prenaient part à la fête au cours de laquelle chants et danses carrées furent à l'honneur. On s'amusa ferme et personne ne fut oublié puisqu'il y eut des cadeaux pour tous.

Les honneurs allèrent à M. Sylvio Morin et à Mme Damase Morin qui furent élus respectivement roi et reine 1970. Le roi reçu en cadeau une trousse de voyage et la reine un coffret à ouvrage. Ces cadeaux étaient une gracieuseté des représentants de la Co, James McLaren invités à l'occasion de ce 10^e Anniversaire. Il s'agissait de M. Porter, M. Lothrop, et M. Godmaire.

Un groupe de Fermières avait revêtu des robes d'époque, afin de créer l'ambiance du bon vieux temps.

En somme, cette fête organisée par l'Association des Loisirs en collaboration avec les municipalités de Bowman et Val-des-Bois, ainsi que les Dames Fermières qui ont con-

tribué aux cadeaux des pionniers, fut un vrai succès et nous souhaitons que cette coutume se continue avec les années.

Le président des Loisirs, M. Léopold Gravel, désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

QUI SERA LA FUTURE "REINE" DES LOISIRS?

L'Association des Loisirs demande à toutes les demoiselles de la région qui voudraient concourir au titre de Reine du Festival 1970, de bien vouloir s'adresser le plus tôt possible, au président, M. Léopold Gravel. Bienvenue à tous.

SPORT:

L'équipe des Jeunes de Val-des-Bois l'a emporté 4-3 dans une joute disputée à Notre-Dame de Pontmain, samedi après-midi. Les points du club gagnant ont été comptés par Michel Gravel, 2; Marc Pélault 1; Marcel Peck 1. Félicitations les jeunes.



Le Roi et la Reine 1969, M. William Peck et Mme Ovide Prévost, accompagnés de M. le curé Larocque, du président des Loisirs et son épouse, ainsi que la Reine de l'association des Loisirs, Mlle Lucie Dubuc et son ami.



De gauche à droite, le président des Loisirs, M. Léopold Gravel, Mme Damase Morin et M. Sylvio Morin, Reine et Roi de 1970, et Mme Léopold Gravel.

La Ligue des Propriétaires

MESSAGE IMPORTANT

Bonne et Heureuse année, chers contribuables concitoyens!

Nous de la ligue des propriétaires de Buckingham, croyons sincèrement que c'est notre devoir de vous informer que c'est une dernière chance pour vous de vous intéresser et de participer aux efforts de notre ligue qui essaie de suivre et de contribuer à la bonne administration de la chose publique surtout dans le domaine municipal.

Sans votre support immédiat et complet, il nous sera impossible de continuer le travail ardu d'essayer d'améliorer la situation dans ce domaine.

Le seul but de notre ligue est d'essayer de collaborer avec nos administrateurs publics afin de prendre l'intérêt de tous les contribuables petits, moyens et gros.

Il est de notre devoir de vous souligner que nous faisons maintenant partie de la 5^e section du gouvernement régional de l'Outaouais. Le bon fonctionnement de cet organisme dépendra beaucoup de l'intérêt de chacun de vous apportera à cet organisme. Nous vous supplions d'assister sans faute à l'assemblée générale mensuelle de notre ligue à 8 hres p. m. le 26 janvier 1970 à l'Hôtel de Ville. Apportez-nous votre collaboration, vos idées, votre support et vos suggestions afin que votre ligue puisse fonctionner avec l'appui complet de la majorité d'entre vous. Si ce n'est pas possible pour vous d'assister à cette assemblée importante, au moins faites-nous parvenir votre cotisation d'un dollar à : Ligue des propriétaires C.P. 74, Buckingham et nous vous ferons parvenir votre carte de membre.

En terminant, nous vous informons que la prochaine élection municipale aura lieu le premier dimanche ou lundi de novembre 1970 et il y aura près de 600 électeurs de plus car les locataires auront droit de voter. Les membres du conseil seront élus pour une période de 4 ans et si un conseiller résigne, eh bien ce seront les autres membres qui éliront un conseiller de leur choix.

Nous vous le répétons, ceci est le dernier effort que nous faisons pour vous, sortir de votre apathie, de votre manque d'intérêt en ce qui concerne vos propres affaires.

1970 n'est non seulement une nouvelle année mais une nouvelle décennie qui semble s'annoncer inquiétante et même tumultueuse dans tous les domaines publics.

Chers contribuables, la parole est à vous le 26 janvier 1970 à votre Hôtel de Ville.



Ci-dessus une partie de l'assistance à l'heure du repas. Les pionniers étaient recrutés chez les gens de cinquante ans et plus; étaient également présents les maires et les conseillers des deux municipalités, ainsi que leurs épouses.



Un groupe de Dames Fermières qui avaient revêtu des robes d'époque. En arrière de gauche à droite : Mme Ovilla Sarrazin, Mme Ovide Prévost, Mme Donald St-Denis, Mme Oscar Larocque, Mme Gilbert Peck, Mme Royal Bisson. En avant, g. à d. : Mme Léopold Gravel, Mme Maurice Sarrazin, Mme Thérèse Charbonneau, Mme Damase Morin, Mme Henri Villeneuve.

Photos Studio Bastien.

Le monde sont drôles

Jean-M. BEGIN, C. Ss. R.

UNE artiste de chez nous a déjà popularisé l'expression: le monde sont fous.

Tournure de phrase un peu farfelue. Mais les gardiens de la langue n'ont pas trop rouspété.

Je compte donc qu'on me pardonnera mon titre. Je ne fais pas partie de la confrérie des artistes, moi.

Où, le monde sont drôles. En voulez-vous des preuves? J'en ai glané quelques-unes, dans un champ très riche, comme fit un jour Ruth, pour ses épis, au clos de Booz, avec la permission de Noémi (Ruth, 2, 1 ss.). Je les ai liées en gerbe, puisqu'il y en avait assez pour cela. Et je vous les présente pour vous distraire, mais aussi pour vous faire réfléchir. C'est en riant, dit le poète, qu'on corrige les mœurs.

Bien sûr, ce n'est pas la seule façon. Autrefois, il y avait la bonne vieille taloche de nos mères. Quel enfant d'aujourd'hui l'a connue? L'éducation moderne défend de coup férir. C'était pourtant si efficace... Mais passons.

Donc je procède par l'absurde. Si, ce faisant, je pêche, je n'ai qu'une contrition de façade. Je ne puis promettre de ne pas recommencer.

Barbes et sandales

Depuis quelques années, on ne tolérât plus la barbe et les sandales de certains religieux. Ça détonnait, dans une société évolue comme la nôtre. Ça puait le Moyen Âge. Pire encore: ça faisait penser à Noé, à Abraham, à Mathusalem, à toutes ces barbes-fleuves que furent les patriarches. Aussi les Capucins se sont-ils rasés et chaussés.

Que les adultes abandonnent une manière de faire, c'est assez pour que les jeunes à leur façon relèvent le défi, tellement est forte la poussée de la tradition.

C'est ainsi que nous est née une génération de jeunes barbus, portant au chef tignasse hirsute et sandales aux pieds, avec, entre les deux, des habits aussi défraîchis que possible. Ça fait chic. Ce sont les capucins du jour, les non-conformistes. Des gens qui pensent avoir trouvé la façon d'affirmer leur personnalité.

Voire! Si c'est cela, la personnalité, moi je démissionne...

Médailles scapulaires et autres

Quel est le jeune qui porte aujourd'hui une médaille scapulaire? On faisait cela, lorsqu'on était petit, parce que maman y tenait: Comment, tu n'as plus de médaille? Va vite t'en acheter une au presbytère. Si tu mourais sans médaille... (sous-entendu: tu irais chez le diable!)

Mais depuis qu'on a quinze ou seize ans, non!

On rit bien des peurs de nos mères. Voyons, maman, l'enfer, ça n'existe pas! Tu y crois encore, toi? Arrive en ville!

D'autres médailles: sainte Anne, saint Joseph, etc.? Il en est encore moins question. Moi, ça me blesse le cou! Voir si c'est ça, la religion: des amulettes, des fétiches!

Et pourtant...

Voyez nos jeunes dans le vent. Ils se promènent chafne au cou (je ne parle pas des filles, elles ont toujours été friandes de ces atours, je parle des garçons!), oui, chafne au cou, avec, sur la poitrine, un médaillon voyant, énorme, si lourd qu'il y a lieu de craindre pour leur vie, advenant qu'ils tomberaient à l'eau tout habillés.

Ca, parlez-moi de ça!

Que ceux qui trouvent cela ridicule, l'apprennent: ils sont des croulants, des p.p.h. (au cas où vous ne le sauriez pas, p.p.h. signifie: passeront pas l'hiver... comme s'il y avait un âge fixe pour mourir, comme il y en a un pour prendre sa retraite, au service civil!). En tout cas, si on coule à pic pour ça, on croule pour peu de choses!

Médaille pour médaille, j'aime autant les médailles pieuses, moi.

Chacun son goût. Il paraît qu'on ne doit pas discuter des goûts. D'accord, Mais le goût, on le forme...

Cierges et lampions

Parlons cierges et lampions. Autrefois, on en allumait, dans les églises, au pied des statues. A dix cents l'unité, trois par vingt-cinq. Et nos vieux disaient: un lampion, c'est une décoration, un sacrifice, une prière.

Comment en allumer, maintenant qu'on a remis les statues dans les armoires, dans les greniers? Plutôt dangereux pour le feu!

Admettons que la publicité du temps forçait un peu la note, comme toutes les réclames d'ailleurs. Car, moi, je comprends plutôt mal que tel savon rende à une vieille femme son teint d'écolière...

Un lampion, à la rigueur, ça pouvait être une décoration. Mais fameuse! Un sacrifice d'argent, comme n'importe quel aumône, à l'église ou sur la rue, en est un: on donne, mais il faudra, par après, se priver d'une bière (vraiment?), d'un billet de hockey, d'un paquet de cigarettes (pas toujours: on trouvera plutôt à redire sur le prix du lait et des aliments, qui coûtent les yeux de la tête!) Une prière? Pour remplacer celle qu'on aurait dû faire et qu'on omet toujours? Car, vous savez, moi je ne suis pas dévot; mon "coeur au bon Dieu", le matin, mes trois "Je vous salue Marie", le soir.

Décoration, sacrifice, peut-être? Mais, pas prière! Ça ne résiste pas à la théologie, cette façon de prier... Entre un gros lampion et une messe, au même tarif, le choix devrait être facile. Pourtant, il en est qui arrivent à préférer le gros lampion! Qui y arrivaient, en est qui...

Car, dans la mentalité moderne, cierges et lampions sont de la superstition.

Pensez-vous?

Savez-vous où ils sont rendus, les cierges et les lampions? Car il fallait bien que les commerçants leur trouvent quelque part un asile. Allez au Carnaval de Québec: on y a vendu, l'an dernier, plus de 275,000 bougies en l'honneur des d'...

chesses. Allez dans les restaurants chics, dans les boîtes de nuit. Bien en place, vous les retrouverez. Car, là, on mange et on boit à leur leur.

C'est le dernier cri.

Défense de trouver ça fou!

J'arrête, du moins pour l'instant.

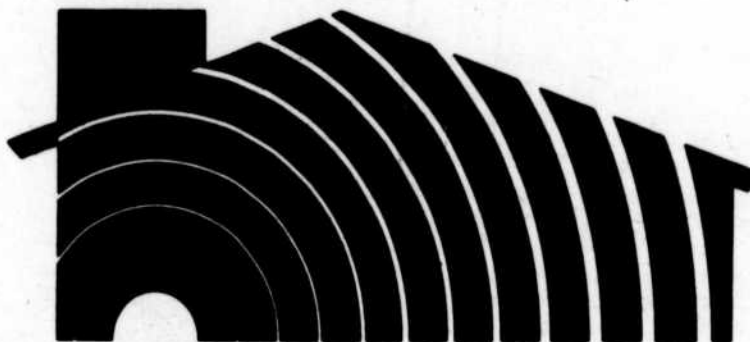
Car je risque qu'on me qualifie de "grincheux", ce que je ne tolérerais pour rien au monde.

Je n'arrête pas, je suspends plutôt. C'est ça, mon ferme propos.

Mais je ne puis m'empêcher de répéter: le monde sont drôles. Réfléchissez. Dites-moi si ça n'est pas vrai...

Arrivera-t-on à corriger les mœurs par le ridicule? Le ridicule n'a jamais fait mourir son homme. Autrement, la terre serait inhabitable, déserte, et les cimetières remplis et démesurément agrandis!

Fin.



CHAUFFAGE À L'HUILE

IL FAUT SAVOIR CHOISIR SON SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Le choix d'un système de chauffage ne se fait pas au jugé, ni en fonction de l'élégance de l'équipement.

D'abord, vous devez décider si la chaleur par air forcé ou hydronique (eau irradiée) est préférable. Les deux systèmes présentent des avantages. Votre spécialiste en chauffage vous fera part de toutes les caractéristiques et vous conseillera le modèle convenant le mieux à votre maison.

Des calculs exacts sont nécessaires pour répondre aux besoins exigés. Des dimensions inadéquates peuvent donner des résultats fâcheux. Les plus gros appareils ne sont pas automatiquement les meilleurs.

Comme avec tout produit qui lui est offert, le propriétaire a le choix d'entre de nombreuses qualités. Un choix basé uniquement sur l'apparence et le prix, une fois que vous avez décidé d'un type de chauffage et de ses caractéristiques, n'est pas suffisant.

Un coup d'oeil aux accessoires de commande donne une bonne idée de la qualité. La même marque de commerce figurant sur tous les régulateurs, est un excellent indice. En effet, si les pièces proviennent de divers fabricants cela peut indiquer que l'on a essayé de faire un appareil bon marché et de qualité inférieure.

Tenez compte des conseils de votre spécialiste en huile de chauffage. Il possède la grande expérience que seul un professionnel peut offrir.

Le sport scolaire au Québec

Soucieux d'intégrer le sport scolaire dans le système d'éducation du Québec, le ministère de l'Éducation vient de faire connaître sa nouvelle politique dans ce domaine et invite tous les intéressés à s'inspirer du document "Les politiques du sport au Québec", pour réaliser le plus rapidement possible les objectifs proposés.

La brochure de 76 pages, signée par MM. Raymond Benoit et Paul-E. Ohl, a été rendue officielle au cours des journées d'études des responsables de services d'éducation physique du Québec. Le document est le résultat d'une longue collaboration entre les responsables de l'éducation physique, dans les commissions scolaires du Québec et le ministère de l'Éducation.

Une première partie de l'ouvrage, consacrée au contexte social, met en évidence deux lignes de force ou facteurs déterminants dans le choix d'une philosophie et d'un système opérationnel: l'olympisme et le professionnalisme. En conséquence, préconisent les auteurs, l'accent devrait être mis sur un large éventail de pratiques sportives saisonnières, sur une participation massive, sur la direction et la surveillance des activités par les autorités scolaires compétentes, le tout à l'intérieur du système d'éducation en place.

Comme le sport scolaire est à la base de l'intégration du sport dans la société, une seconde section du document est consacrée au statut du sport scolaire, à sa dynamique et à son infrastructure. Les considérations s'ouvrent sur un profil d'orientation du sport scolaire, en regard de ses objectifs.

Les points saillants de la troisième partie concernent d'abord les structures et le financement du sport scolaire, puis, les mécanismes d'animation et les objectifs de réalisation qui s'échelonnent sur une période de trois ans, soit jusqu'au printemps de 1972.

La dernière partie du travail met en parallèle la portée et les limites de la juridiction du sport scolaire en regard de celles du sport fédéré, leurs relations étant subordonnées à certains principes de protocoles d'entente entre, d'une part, le sport scolaire et le sport fédéré, d'autre part, entre la commission scolaire et la municipalité.

En guise de conclusion, les auteurs préconisent la diffusion du document tant parmi les clientèles immédiates de l'éducation physique que parmi les corps intermédiaires plus ou moins directement concernés, par la question du sport scolaire en vue d'accroître la pratique des activités sportives et de plein air au milieu scolaire.

GARAGE BOIVIN
Mécanique
générale

ST-SIXTE
par mécanicien
licencié

Vendeur autorisé "Citroen"

1970 Citroen PALACE 21

4 PORTES
SEDAN
115 H.P.
Service :
Tél.:
983-2261

HOTEL GUENETTE
GLEN ALMOND 986-9005

(Commencant samedi)
Danses carrées avec l'orchestre
RIVER VALLEY BOYS
tous les sam.
BIENVENUE A TOUS

LE BULLETIN E SPORTIF

Les Castors gagnent et annulent

BUCKINGHAM ET RENFREW
FONT MATCH NUL 2 A 2.

Les Castors de Buckingham et les Légionnaires de Renfrew ont fait match nul 2 à 2, vendredi soir dernier à Renfrew lors d'une joute inter-ligue de la ligue junior "B" de la Vallée de l'Outaouais présentée devant 300 amateurs. Michel Lyons et Michel D'Aoust ont compté les buts des Castors, Ian Papousek et Doug Lynch ont compté pour les Légionnaires. Tous les buts de cette joute ont été comptés au cours de la période initiale.

L'équipe des Castors a été privée de son gardien régulier, Roy Butler, alors que l'auto dans laquelle il voyageait s'est écartée en cours de route. On a dû recourir aux services d'un gardien de but de Renfrew. Cependant, Roy Butler est arrivé à temps pour disputer la période médiane. Le pilote Hilary Lawlis alignait un total de 11 joueurs pour cette joute. Cependant, selon des informations obtenues, les amateurs de Renfrew ont assisté à la meilleure joute présentée cette saison à Renfrew, alors que les officiels ont décerné 5 punitions seulement.

Entre-temps, les amateurs et supporters des Castors sont priés de prendre note que la joute du dimanche, 25 janvier opposant les Castors aux Lions de Thurso à Thurso, a été remise au mercredi 28 janvier, à 8,30 hres p.m.

La prochaine joute locale des Castors sera disputée le mardi 3 février prochain, alors que les Légionnaires de Renfrew seront les visiteurs.

LES CASTORS DEFONT LES
RAFTSMEN 4-2

Les Castors de Buckingham du pilote Hilary Lawlis se sont approchés à un point de la première position détenue par les Lions de Thurso, mardi soir dernier, en remportant une éclatante victoire de 4-2 sur les Raftsmen de Hull. Avec cette importante victoire les Castors ont rejoint les Raftsmen de Hull en 2e position, en plus de s'assurer une place dans les éliminatoires de la section Est de la ligue junior "B" de la Vallée de l'Outaouais. Paul Lacelle, Pierre Guilbeault, Michel D'Aoust, et Normand Brazeau ont dirigé l'offensive des Castors. Les frères Bill et Bob Goodman ont compté les buts des Raftsmen de Hull.

Les Raftsmen de Hull possédaient une avance de 1-0 après la période initiale, tandis qu'à la période médiane les deux équipes étaient à égalité 2 à 2.

Les officiels Georges Potvin, et Claude Gaudet ont eu fort à faire en décomant un total de 21 punitions pour 62 minutes au banc. Pierre Gauthier des Castors s'est mérité une punition de mauvaise conduite avec moins de 5 minutes à jouer.

Le gardien Pierre Paquette des Raftsmen a été très occupé en arrêtant un total de 56 rondelles, tandis que Roy Butler dans les filets des Castors a arrêté 45 rondelles.

La joute a été arrêtée au cours de la période finale pour environ 10 minutes, alors qu'un solide lancer de Pierre Gauthier,

joueur de défense des Castors, a brisé une baie vitrée, près de l'annonceur de la maison. Au cours de l'après-midi, des hommes avaient procédé à nettoyer les vitres.

Les Castors avaient 5 joueurs de catégorie Midget en uniforme. La prochaine joute locale des Castors aura lieu le mardi 3 février prochain, alors que les Légionnaires de Renfrew seront les visiteurs. La joute débutera à 8 hres p.m.

Entre-temps, les Castors disputeront deux joutes à l'extérieur: mercredi le 28, les Castors rendront visite aux Lions de Thurso dans une joute cédulée pour 8,30 hres p.m. La 2e joute se disputera le dimanche premier février, alors que les Castors iront affronter les Boomers de Rockland dans une joute cédulée pour 2,30 P.M.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE:

1.- Hull: Bill Goodman (Rossi-Goodman) 1, 49.

2e PERIODE:

1.-Castors: Paul Lacelle (Plouffe) 6, 00. - 2.- Castors: Pierre Guilbeault (échappé) 11, 18. - 2.- Hull: Bob Goodman (Sallie-Madore) 16, 51.

3e PERIODE:

3.-Castors: Michel D'Aoust (St-Amour - Lamoureux) 13, 12. 4.-Castors: Normand Brazeau (Ladouceur-St-Amour) 17, 08.

Curling mixte O'Keefe

CURLING MIXTE O'KEEFE

Le championnat de la zone de l'Ouest du Québec menant au Championnat de curling mixte O'Keefe du Québec '70 a été remporté le 11 janvier par Louis Poulin du Club d'Hiver de Hull.

Se disputant la victoire sur les glaces du club d'Hiver, Poulin a battu l'équipe de Moe Cairns du club de curling de Brownsburg, par 12-2.

Poulin a ainsi mérité le droit de représenter la région de l'Ouest du Québec au championnat de curling mixte provincial qui aura lieu à Kénogami du 2 au 7 février. La meilleure équipe de la province de Québec passera ensuite au Championnat de curling mixte national O'Keefe qui se tiendra cette année au mois de mars, à Vancouver.

Ce sera la 2e fois que Louis Poulin et ses coéquipiers, Roma Lévesque (3e), Horace Carza (2e) et Lucille Poulin (lière) participeront au championnat provincial. Ils avaient également triomphé en 1968.

L'équipe perdante de Moe Cairns du club de Brownsburg était complétée par Sorna Cairns (3e), Bill Dinock (2e) et Jessie Dinock (lière).

Hockey Ligue La Lièvre

BARONS DESJARDINS REMPORTE LE CHAMPIONNAT ET DELISLE S'APPROCHE A 2 PTS. DE LA 2e.

BARONS 6 - WINDSOR 1.

Les Barons Desjardins se sont assurés du championnat de la saison régulière de la ligue La Lièvre et le trophée Elzéar Lafleur, en remportant une éclatante victoire de 6-1 sur les Flyers de l'hôtel Windsor, lors de la première joute du programme double présentée lundi soir dernier. André Strévez a dirigé l'offensive des gagnants en comptant 3 buts. J. Lavolette a compté 2 buts, tandis que Richard Lamoureux a complété le pointage. Raymond Delcourt a évité le blanchissage aux Flyers.

DELISLE FUEL OIL 3 - BRAVES 2.

Dans l'autre joute au programme double, le Delisle Fuel Oil s'est approché à 2 points de la 2e position détenue par les Braves de Roquebrune, en infligeant à ces derniers une défaite de 3-2.

C'est un but de Gilles Lanthier avec moins d'une minute à jouer dans la joute qui a procuré la victoire au Delisle. G. Leduc a cependant dirigé l'offensive du Delisle avec les 2 autres buts. Laurent Charette a compté les 2 buts des Braves de Roquebrune.

Lundi soir prochain, le Delisle Fuel Oil tentera de rejoindre les Braves de Roquebrune en 2e position, en disputant la victoire aux Flyers de l'hôtel Windsor, lors de la première joute à 7,30 au programme double.

Lors de la 2e joute, les Braves de Roquebrune tenteront de remporter la victoire sur les nouveaux champions, Barons Desjardins dans une joute commençant à 8,30 p.m.

La saison régulière prendra fin le lundi 9 février prochain.

Banquet annuel

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ET PÊCHE PAPINEAU INC. CLOTURE LA SAISON 1969 PAR UNE SOIRÉE

La Société de Chasse et Pêche Papineau Inc., désire informer les intéressés que le souper annuel suivi d'une soirée dansante, clôturant ses activités pour 1969, aura lieu le samedi 7 février prochain en la salle des Chevaliers de Colomb.

Au cours de la soirée, l'on distribuera de nombreux prix pour les meilleures prises, en plus de nombreux prix de présence. On honorera le sportsman de l'année parmi les membres de la direction qui se sont le plus distingués au cours de l'année. Il y aura de nombreux invités d'honneur.

Bienvenue à tous.

HOCKEY LIGUE LA LIÈVRE

LES MENEURS AU 14 JANVIER 1970

MEILLEURS COMPTES

NOMS	CLUB	B	A	Pts
André Strévez	Barons	20	6	26
Jimmy Lahey	Barons	9	12	21
Bruno Mageau	Braves	11	6	17
Georges LeMay	Barons	6	9	15
Richard Lamoureux	Barons	5	9	14
René Cadieux	Delisle	7	5	12
Franc McDonnell	Windsor	6	5	11
Maurice Morin	Barons	5	6	11

CLASSEMENT

NOMS	P	G	P	N	Pts
Barons	12	10	2	0	20
Braves	12	6	6	0	12
Delisle	12	5	7	0	10
Windsor	12	3	9	0	6

MEILLEURS GARDIENS

NOMS	CLUB	P	BC	M
Alexandre Brazeau	Braves	12	34	2,83
Touchette-Desjardins	Barons	12	34	2,83
Lemaire-Charlebois	Delisle	12	39	2,5
Mongeon-Deschâtelets	Windsor	12	54	4,50

PROCHAINES JOUTES:

Lundi 26 - Windsor vs Delisle 7,30 - Braves vs Barons 8,30.
Yvan Patry, Statisticien.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER DES CASTORS DE BUCKINGHAM

Revenus:

Recettes des joutes	\$ 855,46
Dons	\$ 50,00
Vente de joueurs	\$ 100,00
Total:	\$1,005,46
Balance de la saison 1968/1969:	\$ 192,97
Grand total:	\$1,198,43

Dépenses:

Arbitres	\$ 145,00
Chronométrateur	\$ 16,00
Liquides doux	\$ 25,10
Frais de banque	\$,15
Fleurs	\$ 16,20
Aiguillage de patins	\$ 6,25
Petite caisse	\$ 30,00
Réparation de l'équipement	\$ 20,00
Transport	\$ 101,00
Réparation de patins	\$ 9,00
Photographie	\$ 3,24
Hockey, ruban gommé et équipement	\$ 401,51
Total:	\$ 773,45

Sommaire:

Revenus	\$1,198,43	Argent en banque	\$ 666,36
Dépenses	\$ 773,45	Comptes à payer	\$ 241,38
Surplus	\$ 424,98	Surplus	\$ 424,98

A noter que ce rapport financier a été préparé selon les opérations en date du 29 novembre 1969. La direction du club désire remercier M. Paul Nadon pour sa généreuse contribution.

Don Neilon, Trésorier.

GRANDE VENTE

EPARGNEZ JUSQU'À 35 % SUR LES PRIX RÉGULIERS

LA VENTE COMMENCE

LE VENDREDI 23 JANVIER

150 paires de bottines et souliers pour enfants

régulier \$7.95 - \$8.95 EN VENTE **\$3.98 \$4.98**

200 paires de souliers assortis pour dames

A très bas prix

\$1.98 LA PAIRE

150 paires de souliers pour dames, talon haut cubain

régulier \$10.95 - \$11.95

EN VENTE **\$4.98**

Buckingham Shoe Store

555 Principale - 986-5912 - Buckingham, Qué.

Hockey mineur a Buckingham

RESULTATS DES JOUTES DE FIN DE SEMAINE.

VENDREDI SOIR, catégorie Bantam, Buckingham 1 - Ottawa Nepean 1. Catégorie Midget: Buckingham 4 - Ottawa Warriors 3. DIMANCHE, catégorie Moustique, Buckingham 3 - Thurso 2. Catégorie Pee Wee: Buckingham 3 - Thurso 2. Catégorie Bantam: Buckingham 5 - Thurso 3. Catégorie Midget: Buckingham 3 - Ottawa Nepean 1.

LIGUE DU SAMEDI - HOCKEY MINEUR DE BUCKINGHAM.

DIVISION BANTAM.

CLASSEMENT:

CLUBS	G	P	N	PC	Pts
Jean Lafleur	7	4	2	33	16
Lucien Chartrand	5	5	3	37	13
Raymond Lépine	5	6	2	47	12
Claude Lanthier	5	7	1	38	11

COMPTEURS:

NOMS	CLUBS	B	A	PTS	PM
Serge Charbonneau	J.L.	29	8	37	44
Norm Fairfield	R.L.	18	6	24	6
Fernand Daoust	C.L.	11	6	17	0
Jacques Racine	R.L.	4	12	16	10
Robert Landry	R.L.	5	9	14	8
Richard Chartrand	J.L.	3	11	14	8
Marc St-Jacques	L.C.	4	6	10	64
Charles Lemieux	L.C.	7	2	9	8
Marc Chénier	J.L.	5	4	9	4

GARDIENS DE BUTS:

NOMS	CLUBS	PJ	B.C.	MOY	BL
Daniel Chicoine	J.L.	13	33	2,55	0
André Lanthier	L.C.	13	37	2,85	2
Gilles Parent	C.L.	13	38	2,92	0
Robert Racine	R.L.	13	47	3,62	0

CLASSEMENT - SECTION PUCES

EQUIPES:	P	G	P	N	Pts
Chevaliers de Colomb (rouge)					
Instructeur Yvon Bourbonnais	9	6	1	2	= 14
Chevaliers de Colomb (bleu)					
Instructeur André Grandmaison	9	5	2	2	= 12
Chevaliers de Colomb (Noire)					
Instructeur Romuald Mongeon	9	3	4	2	= 8
Richelieu					
Instructeur Félix Scantland	9	0	7	2	= 2

GARDIENS DE BUTS:

	P	BC	BL	M
Marcel Beauchamp (Bourbonnais)	9	10	3	1,10
Michel Grandmaison (Grandmaison)	9	17	0	1,88
Jiff Carrière (Scantland)	9	26	0	2,88
Maurice Desjardins (Mongeon)	9	30	0	3,33

COMPTEURS

	P	B	P	Pts
Bruno Charbonneau	9	14	4	18
Sylvain Couture	9	8	4	12
Alain Desjardins	9	8	1	9
Michel Gravel	9	6	2	8
Paul Mongeon	9	6	1	7
Maurice Lemieux	9	5	2	7
André Desjardins	9	5	1	6
Marc St-Amour	9	4	0	4
Anthony Cullen	9	3	1	4
Marc Bourbonnais	9	3	0	3
Billy Smith	9	3	0	3
Jeffrey Pearson	9	3	0	3

Jean-Marc Deschâtelets, Président.

MIDGET-COMPTEURS:

	PJ	B	A	T
Richard D'Aoust	19	15	15	30
Yves Plouffe	23	12	15	27
André Proulx	17	13	13	26
Pierre Bertrand	17	8	14	22
Paul Haspect	24	10	11	21
Gilles Plouffe	19	3	13	16
Robert Berndt	19	10	3	13
Guy Crevier	10	6	2	8
Richard Middlestead	19	3	3	6
Luc Guindon	24	2	3	5
Jean Grandmaison	24	2	3	5
André Lépine	23	1	3	4
Marc Desjardins	12	0	0	0

BONNE CHANCE

Au club Midget de Buckingham qui joue contre Ottawa Warriors, jeudi soir le 22 janvier à 6 heures, dans le cadre du tournoi Kiwanis à Hull.

Bonne chance également aux moustiques de la Légion Canadienne qui représenteront l'O.D.H.A. au tournoi international Moustique qui aura lieu en fin de semaine à Sarnia, Ont.

FELICITATIONS

M. MAURICE MORIN PUBLICISTE DE L'A.H.M.B.S.

Le Comité Central de la Ligue du Samedi et Hockey Mineur de Buckingham s'est choisi un publiciste dernièrement dans la personne de M. Maurice Morin de Buckingham. M.

Morin est entré dans sa nouvelle fonction il y a quelques jours. Reconnu comme un sportif de chez-nous, M. Morin est instructeur de l'équipe Midget de Buckingham et ce depuis quelques années. Nous sommes heureux d'un tel choix de l'organisation comme publiciste.

En roulant ma boule...

BOWLING HASPECT

LES COPAINS:

R. Laporte	211
M. Laporte	201
M. Sabourin	198
R. Paquin	194
H. Mineault	192
H.S. M. Laporte	320
H.T. G. Léger	713

Femmes:

J. Haspect	218
G. Léger	189
C. Lanthier	184
M. Allaire	177
L. Renaud	169
H.S. M. Tassé	225
H.T. M. Allaire	585

LES CITADELLES

L. Haspect	213
Y. Daniel	190
D. St-Jacques	189
A. Lamoureux	184
H. Daniel	183
H.S. L. Haspect	718
H.T. L. Haspect	283

Hommes:

G. Fillion	218
J.P. Lamoureux	217
G. Blais	209
J.M. Comtois	202
R. Daniel	194
H.S. G. Fillion	311
H.T. G. Fillion	757

LES ROYAUX

J. Miller	206
J. Haspect	199
A. Séguin	198
M. Miner	190
S. Cameron	180
H.S. J. Miller	276
H.T. S. Cameron	680

DESJARDINS

M. Haspect	240
M. Potvin	231
R. Beaulne	214
J. Potvin	213
M. Barbary	202
H.S. M. Fecteau	300
H.T. M. Fecteau	741

Femmes:

J. Haspect	210
N. Morin	197
Y. Parisien	173
B. Fecteau	155
E. Gauthier	155
H.S. J. Haspect	239
H.T. J. Haspect	617

RHINOS JRS.

C. Yank	187
R. Vallières	150
C. Guindon	148
G. Morin	140
M. Cuvrier	139
H.S. S. Lauzon	214
H.T. C. Yank	547

QUILLES A MASSON

LIGUE D'ANGERS

L. Lafrance	238
R. Robinson	225
H. Lafrance	218
M. Lafrance	214
R. Robinson	214
H.S. L. Lafrance	358
H.T. L. Lafrance	915

J. Robinson	220
M. Lafrance	204
C. Lafrance	198
B. Sabourin	196
T. Robinson	190
H.S. J. Robinson	323
H.T. J. Robinson	817

BOUDRIERS

G. Cadieux	227
F. Lamoureux	226
R. Dumoulin	220
R. Biehler	210
G. Payette	208
H.S. F. Lamoureux	271
H.T. F. Lamoureux	832

J. Miller	214
D. Racine	197
C. Dumoulin	192
A. Racine	191
N. Simard	191
H.S. H. Payette	288
H.T. D. Racine	737

DOMREMY

G. Martel	211
J. Lafrance	203
G. Matte	202
R. Paquin	200
M. Barnabé	198
H.S. R. Paquin	284
H.T. Paquin R.	619

G. Barnabé	197
N. Martel	179
L. Lafleur	172
G. Spencer	167
T. Matte	164
H.S. N. Martel	195
H.T. L. Lafleur	532

VIEWX POELE

U. Girard	223
G. Laurin	201
R. Martin	199
A. Charron	196
B. Bertrand	196
H.S. P. E. Charlebois	309
H.T. P. E. Charlebois	794

C. Charron	232
R. Martin	187
L. St-Amour	187
M. Hayes	183
M. Carrière	182
H.S. C. Charron	244

H.T. C. Charron 572

CASTORS

R. Boisvert	225
L. Duquette	224
L. Charron	224
P. Séguin	221
J. Benoit	220
H.S. H. Patry	340
H.T. H. Patry	769

G. Séguin	202
E. Gosselin	188
G. Pilote	181
J. Lagacée	180
J. Robillard	169
H.S. G. Séguin	249
H.T. G. Séguin	639

AS DES QUILLES

D. Chartrand	218
D. Robinson	207
A. Mineault	197
L. McDonnell	196
B. Dumoulin	196
H.S. A. Mineault	308
H.T. D. Chartrand	763

CENTENAIRE

M. Laflamme	163
G. Laurin	163
T. Mineault	160
M. Lahaie	157
A.J. Séguin	154
H.S. G. Laurin	192
H.T. T. Mineault	534

Rapport financier

RAPPORT FINANCIER DE LA LIGUE DU SAMEDI ET HOCKEY MINEUR DE BUCKINGHAM

Revenus:

En banque	.55	
Banque au début de l'année	51,84	
Enregistrement - Joueurs	908,00	
Dons	1080,14	
Dons gilets et bas	615,30	
Octroi des Loisirs	600,00	
Recettes parties officielles	280,38	
Tournoi Silver Stick	394,39	
Danse de Noël	81,00	
Marcheton a' Date	2013,50	\$5025,10

Dépenses:

Marcheton	145,17	
Tournoi officiel	190,25	
Réparation équipement	76,95	
Hockey, ruban-gomme-rondelles	864,62	
Équipement acheté	580,60	
Divers	151,40	
Dépenses Joutes officielles	266,92	
(Billets - arbitres - téléphones)		
Gilets et bas	946,42	
Tournoi Silver Stick	172,30	
Danse de Noël	138,14	\$3532,77

Surplus au 18 jan./'70 \$2492,33
Moins comptes à payer 950,10
\$1542,23

Tournoi de ballon sur glace O'Keefe à Lachute

Un important tournoi de ballon sur glace O'KEEFE aura lieu à l'aréna de Lachute les 29-30-31 janvier et le février prochain et sera commandité, par M. Raymond Laurin agent de la Brasserie O'KEEFE dans la région.

L'aréna de Lachute est maintenant munie d'un système de chauffage.

Le tournoi débutera à 8 hres le jeudi soir pour se terminer le dimanche soir vers 9 heures.

Une attention toute particulière est accordée aux équipes éloignées.

La date finale pour s'inscri-

re est dimanche soir le 25 janvier.

Voici la distribution des Bourses et Trophées:

CLASSE A:

12 équipes environ: Champion: \$200,00. Finaliste: \$75,00, et semi-finaliste: \$25,00.

CLASSE B:

32 équipes environ: Champion: \$200,00. Finaliste: \$75,00. Semi-finaliste: \$25,00.

CLASSE FEMININE:

8 équipes. Champion: \$100,00. Finaliste: \$50,00.

Toutes les équipes qui remporteront la victoire dans leur première rencontre se verront remettre un magnifique trophée O'KEEFE don de M. Raymond Laurin agent local des Brasseries O'KEEFE, DOW et CARLING.

Ce tournoi sera sanctionné par la Fédération de ballon sur glace du Québec.

Pour information: M. Yvon Mallette, 3 rue Hammond, Lachute, P.Q. - Tél.: 562-5958.

L'éducation physique au Québec

IL EST TEMPS DE RECONNAÎTRE À L'ÉDUCATION PHYSIQUE LA PLACE QUI LUI REVIENT

"Il est temps, au moment où le Québec se tourne vers l'avenir et vers les défis nouveaux, de reconnaître à l'éducation physique la place qui lui revient dans notre système d'éducation", a déclaré M. Jean-Marie Morin, ministre d'État à l'Éducation, lors des journées d'études des responsables des services d'éducation physique du Québec au Holiday Inn, à Sainte-Foy.

Trop de talents, d'énergies se sont gaspillés jusqu'ici en vaines luttes de justification. Il y a eu trop de batailles verbales et pas assez de réponses. Le ministre de l'Éducation a convenu, en premier lieu, d'affirmer l'importance fondamentale de l'éducation physique et son droit de cité dans la société québécoise. Il a également décidé d'affirmer le rôle d'initiateur du ministère dans ce domaine.

"Aujourd'hui, a affirmé le ministre, nous acceptons d'envisager globalement le problème. Nous avons la certitude que le milieu tout autant que les administrateurs scolaires, les parents et les éducateurs physiques nous appuieront avec force."

EQUIPE OPERATIONNELLE

M. Morin a révélé qu'une équipe opérationnelle d'éducation physique au ministère sera en place en mars 1970. Elle aura pour mission:

1. d'élaborer les politiques d'éducation physique à tous les niveaux d'enseignement;
2. de coordonner les diverses initiatives d'organisation et d'animation du sport aux niveaux secondaire et collégial, et dans certains cas, universitaire;
3. d'évaluer l'efficacité et l'implantation des politiques d'éducation physique;
4. de constituer une documentation de base;
5. d'animer l'application des programmes d'éducation physique;
6. d'être l'interlocuteur du ministère auprès des autres instances gouvernementales pour toutes les questions traitant d'éducation physique et de sport.

BALLON SUR GLACE A THURSO

Sport, loisir et sobriété vont de pair, aussi l'Association des loisirs de Thurso l'a compris et veut fraterniser avec le club de sobriété.

Samedi soir le 24 janvier, l'Association des Loisirs rencontre le club de sobriété dans une partie amicale de ballon sur glace à l'aréna de Thurso, à 8,30 p.m. Il y aura des activités intéressantes et la partie sera suivie d'une soirée du bon vieux temps à la salle Boileau, à 9,30 p.m. Un réveil aux fèves au lard et au jambon sera servi à la fin de la soirée.

Toute la population est bienvenue.

R. Leblanc, président du club de Sobriété.
J.-G. Beauchamp, président de l'Ass. des loisirs.

et exigeant la participation du ministère de l'Éducation;

7. de collaborer à la définition des priorités de recherche en éducation physique.

COMITE D'ORIENTATION

Le ministre d'État a également annoncé la création d'un comité d'orientation en éducation physique. Une équipe volante parcourra chacune des régions administratives et sera chargée de faire le point sur les problèmes soulevés aux différents endroits.

Formé de quinze personnes, dont onze choisies à l'extérieur des cadres gouvernementaux, ce comité aura pour tâches principales:

1. d'évaluer le degré d'implantation de l'éducation physique;
2. d'établir le contact avec les professeurs, les parents, les étudiants et les administrateurs scolaires;
3. de formuler des recommandations pertinentes sur toutes les questions d'éducation physique.

Le comité fera un premier rapport de ses travaux le 20 avril 1970.

POSER DES GESTES

Après avoir énuméré les mesures que prendra le ministère de l'Éducation, M. Morin a noté qu'il appartient aussi aux autorités des écoles et des collèges du Québec de faire les gestes appropriés pour permettre l'intégration et l'expansion de ce secteur dans notre système scolaire.

"Nous les invitons fortement, dit-il, à doter leurs structures d'enseignement d'un service d'éducation physique et de donner à celui-ci un mandat clair lui permettant de bien prendre en main l'organisation du sport scolaire. De plus, nous invitons les commissions scolaires et les collèges à se prévaloir au maximum des dispositions budgétaires prévues par le ministère de l'Éducation pour le financement du sport scolaire".

L'Hopital pour enfants

d'Ottawa ...

\$21 millions

John Barrett, nouveau directeur de la planification et du développement pour l'Hôpital pour Enfants de l'Est de l'Ontario, a révélé aujourd'hui qu'ils sont prêts à entrer dans l'étape des détails concernant les projets du nouvel hôpital, dont la construction doit débuter à l'automne de 1971.

Il ajoute qu'il faudra pres- que les deux années complètes d'ici là pour compléter les plans complexes avant la construction. Même là, le personnel de la planification aura recours à une machine à calculer pour coordonner les millions de détails requis pour cet édifice de \$21,000,000.

Présentement, dit-il, chaque phase de la planification est dirigée vers le confort du "malade impatient" -- le petit enfant qui peut être effrayé par un hôpital.

"L'Hôpital pour Enfants sera le seul hôpital de la région qui pourra offrir autant de services aux enfants," dit-il.

Parmi les aspects présentement étudiés par les préposés à la planification sont les suivants:

Les heures de visite seront encouragées, de fait elles seront sans limite. Les mères des enfants sérieusement malades, pourront demeurer à l'hôpital même.

L'atmosphère habituelle d'un hôpital, par exemple l'uniforme blanc et empesté des infirmières va disparaître.

Les enseignes imprimées seront remplacées par des images pour mieux diriger les petits qui ne savent pas lire.

Les repas seront préparés en tenant compte de l'appétit de l'enfant. Même les assistantes seront attrayantes, au lieu du service de table ordinaire d'une institution.

Beaucoup d'espace pour le jeu sera fourni pour permettre aux enfants de se délasser.

Tout en gardant les chambres petites, avec pas plus de

deux à quatre lits, l'hôpital sera de sorte que l'enfant ne se sentira pas enfermé.

Les soins seront intensifs et chaque équipe d'infirmières sera allouée pas plus de 12 ou 14 malades.

Tous les facteurs de sécurité sont pris en considération. Même l'ameublement sera d'un modèle spécial; les enfants seront protégés des produits chimiques; la surface des planchers est étudiée pour trouver une qualité non glissante; tout l'hôpital sera modelé de façon à prévenir la contagion.

M. Barrett ajouta que l'Hôpital pour Enfants est désireux de voir un organisme hospitalier à Ottawa et l'Hôpital pour Enfants étudie l'étendue des services qui peuvent être coordonnés avec d'autres hôpitaux dans la région d'Ottawa. Il mentionna que l'Hôpital ne projette pas avoir une buanderie mais plutôt utilisera un service de buanderie hospitalier central ou les facilités d'un autre hôpital. Tel qu'annoncé auparavant, avec la coopération du gouvernement, la vapeur pour le chauffage sera achetée par l'entremise du Centre Médical de la Défense Nationale. L'Hôpital pour Enfants aimera aussi participer à une organisation centrale d'achat s'hospitaliers et espère voir plus de standardisation des méthodes et procédés pour le processus des données électroniques.

Ce qui peut sembler une anomalie: un des buts de l'institution sera de garder l'enfant en dehors de l'hôpital. "L'environnement familial est extrêmement important pour un enfant", souligne M. Barrett. "Nous allons concentrer notre attention sur un service ambulatoire avec les commodités intensives pour patients externes afin que les enfants malades puissent être transportés à l'hôpital pour traitements nécessaires mais rester autant que possible à la maison."

PLAISIRS DE L'HIVER AVEC L'AUTO-NEIGE



ESKIMO

seul ou en famille

En randonnée ou sur les pistes

de compétitions, ESKIMO

respire à fond dans toutes

les épreuves et à tous les

régimes.

VOTRE VENDEUR:

Corky's Small Engine Shop

986-8566

201 DORCHESTER

BUCKINGHAM

24 hres de Montpellier

Samedi et dimanche dernier 17 et 18 janvier, 4,000 spectateurs ont assisté à cette compétition de Moto-neiges qui est considérée à juste titre par les conducteurs chevronnés comme la plus dure du monde. L'écurie Scorpion ravissait les honneurs de la classique en l'emportant sur son rival le plus près par la faible marge de 5 tours de piste, soit l'équipe de Bombardier avec 705 tours en 3e position, l'équipe de Moto-Ski avec 702 tours. 4e position l'équipe Snow-Jet avec 694 tours. 5e position, l'équipe Moto-Ski, avec 683 tours. 6e, Snow-Prince avec 666 tours. 7e, Snow-Prince avec 654 tours. 8e, Moto-Ski, 648 tours. 9e, Snow Jet, 633 tours. 10e, Scorpion, 616 tours. 11e, Ski-Zoom, 614 tours. 12e Snow-Jet, 463 tours. 13e, Bombardier 383 tours.

L'EQUIPE DE LA COURSE:

CRIEURS: J. P. St-Amour, Patrice Campeau et Normand Lafrenche. POINTEURS: Louise Marie Leclerc, Linda DeBellefeuille, Me Jean Poirier, Francine Turcotte, Me Léon Normand et Me Monique Périard. CLASSEUR: Claude Lavoie. CHIEF DE GROUPE: Jocelyn Proteau. Superviseur: Claude Hébert. Chef de Pit: Jean-Marie Bouliane. Commissaires des Coins: J. B. A. lie, Chef de Patrouille: Georges Saulnier. Entretien de la piste: Jim Norman. Commanditaires: Gulf Oil du Canada. Promoteurs de la Course: Lorenzo Proteau.

Les attachés de presse étaient Gaston Rousseau et André Beauchamp. L'équipe gagnante était composée de Clément Moirier, Yvon Jodoin et René Jodoin qui se méritent la bourse de \$1,500.00, accompagnée de 4 billets d'avion pour Paris. Le Capitaine de l'équipe était Léonide Jodoin. L'équipe de Bombardier en 2e position était composée de J. L. Lussier capitaine. Les conducteurs: Gaston Picard, J. P.

Lamothe et Michel Bernard se méritent \$1,250.00. La 3d équipe Moto-Ski sous la conduite du Capitaine Roland Barbeau assisté des conducteurs O. Thibault, C. Bélanger et C. Euden se méritait la somme de \$750.00. L'équipe de Snow-Jet sous la conduite de Yvon Drouin comme Capitaine et des Frères Laroche, Michel Jacques et Jean-Louis, se méritait la somme de \$300.00. Toutes les équipes qui ont fait le 2/3 des tours fait par l'équipe gagnante se méritaient la somme de \$50.00. Fait assez marquant au cours de cette classique fut les prouesses que le conducteur Paul Malo a accompli en complétant 463 tours de piste comme seul conducteur. Celui-ci détient le record d'endurance pour avoir conduit une motoneige pendant 54 heures d'affilée l'année dernière à St-Michel des Saints. Peut-être que ceci donnera l'idée à quelques promoteurs de faire un Motothon prochaine ment dans la région.

Le départ avait été donné par l'acteur français Jacques Bergerac avec lequel j'ai eu le plaisir de converser un long moment et auquel je posai quelques questions sur notre région qu'il visitait pour la première fois. Cet acteur possédant une personnalité très attachante fut enchanté de visiter notre beau coin de pays et fut également touché de l'amabilité des gens, à son regard. Ce dernier m'a également confirmé qu'il était venu assister au 24 Heures de Montpellier à la suite de la demande faite par Robert Duc également acteur français qui était de passage dans la région au cours des mois de novembre et décembre et que plusieurs personnes avaient eu le plaisir de rencontre au Domaine Montpellier et à Montebello. Ce dernier étant sur le chemin de retour vers Los Angeles ne peut participer au 24 Heures. Toutefois ce n'est qu'un au revoir à notre région nous a-t-il assuré lors de son départ.

BINGO

DIMANCHE LE 25 JANVIER

8 HRES P.M.

SOUS-SOL DE L'EGLISE
OUR LADY OF VICTORY

ACCUEIL DOMREMY

EN 1969 A GATINEAU DANS LA CONSTRUCTION CHIFFRES RECORDS

\$7,792,560.00

DE PERMIS

Un domaine qui connaît des sommets nouveaux dans Gatineau, c'est bien celui de la construction et les chiffres qui suivent le dénotent très bien.

On vient de nous remettre ces chiffres pour l'année qui vient de se terminer et comme le dit si bien M. Roger Laviolette, inspecteur des bâtiments, dans sa lettre aux membres du conseil municipal: "... il s'agit d'une année record tant qu'au nombre de permis émis qu'à la valeur estimative. Le nombre de 475 permis de construction émis en 1969 dépasse celui de 1961 qui était de 405 et la valeur estimative pour l'année 1969 qui est de \$7,792,560, dépasse celle de 1967 qui était de \$6,005,163."

Analyse budgétaire des municipalités du Québec, 1969-70

Pour l'exercice financier 1969-70, les dépenses des municipalités du Québec s'établiront approximativement à \$810,000,000, et les revenus qu'elles retireront seront de l'ordre de \$805,000,000. Ces chiffres sont tirés d'une publication du Bureau de la statistique du Québec intitulée "Analyse budgétaire, municipalités du Québec, année financière 1969-70".

Les données contenues dans cette cinquième édition se rapportent aux revenus et dépenses et ainsi qu'à l'évaluation des biens-fonds et aux taux des différentes taxes imposées aux contribuables. De plus, des tableaux analytiques et des graphiques y ont été inclus afin de mettre en évidence les principaux points de ces budgets.

Les prévisions mentionnées plus haut révèlent une augmentation d'environ \$55 millions par rapport à celles de l'année dernière. Cette hausse montre cependant un ralentissement de la croissance des budgets des municipalités; elle est la plus faible qu'on ait remarquée au cours des cinq dernières années, ce qui démontrerait que les mouvements locaux doivent faire face à des restrictions budgétaires sérieuses.

Quant aux prévisions budgétaires des municipalités de 5,000 habitants et plus, qui font plus particulièrement l'objet de cette publication, elles se situent à \$662,744,927 pour les revenus et à \$666,627,302 pour les dépenses.

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de ces municipalités. La taxe foncière générale devrait se chiffrer, en 1969-70, à \$181,300,000 et les taxes foncières spéciales et d'améliorations locales à \$91,000,000. Les revenus provenant des ventes d'eau, des taxes d'eau et d'égouts sont également importants: \$111,300,000.

Quant aux dépenses, le service de la dette accapare une part importante du budget des municipalités, soit \$191,132,253, ou 28,7%. Les autres catégories de dépenses les plus importantes sont la protection publique, \$123,471,571 (18,5%) l'administration, \$107,993,543 (16,2%) et les travaux publics, \$62,389,620 (9,4%).

On remarque que le service de la dette est particulièrement élevé à Laval et relativement faible à Québec, où la protection publique accapare une part plus considérable du dollar, tout comme à Montréal. Il est intéressant de noter que c'est dans la classe de 50,000 à 99,999 habitants que les dépenses administratives semblent prendre le moins d'importance (10,0%) en comparaison de Montréal, par exemple, où elles représentent 19,8% du total des dépenses.

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN

Toutes les annonces classées

sont payables avant publication

● Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel.
Avec cadre: \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.

● Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: 50¢ de plus

● CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.

● HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

jeudi 29, 19 h 30

"Les Arnaud"
avec Bourvil

Logis, maison, chambre à louer

Appartements à louer, près de l'école polyvalente, libre le 1er décembre. 986-5801 - jour. 986-5688 - soir. (13 - J.A.C.)

Six logis de six appartements à louer à Masson, construction neuve. Réservoir à eau chaude dans chaque logis. Tél. 986-2339 ou 986-8611. (15-22-29)

Chambre à louer, pension si désirée. Appartement neuf, tout prêt de la Polyvalente. Tél. 986-2548. (15-22)

Logis à louer à Buckingham, 3 chambres à coucher. Tél. 986-2500 le jour - 986-5015 le soir. (15-22)

A louer: Maison chauffée, 6 pièces, libre le 1er février. S'adresser à 571 Lahaie ou téléphoner 986-5196. (22)

Logis neuf à louer, deux chambres à coucher, tapis mur à mur. \$110. par mois, près de l'école polyvalente. Tél. 986-5801 le jour - 986-5688 le soir. (22-J.A.C.)

Maison à vendre

Grande maison de cinq logis à vendre, rue Principale à Buckingham. Belle occasion de vous faire des revenus intéressants. Logis tous loués. Prix à discuter. Tél. 986-3440. (4-J.A.C.)

Maison à vendre, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. 80 rue Water, Buckingham. 985-2305. (22)

Unité Sanitaire Papineau

TEMPLETON: Mar. 27 janvier 1,30 - 3,00 p.m. Ecole Labelle.
THURSO: Mer. 28 janvier 1,30 à 3,00 p.m. Hôtel de ville.

Divers à vendre

A vendre: Chassis 5' x 6' avec chassis double, 2 de 28 1/2" x 55" 2 de 33 x 55 - 1 de 60 x 55, 1 polisseuse à 2 brosses, 1 nettoyeur à tapis Bissell, 1 chaise de barbier. 470 Des Pins. Tél. 986-5814. (22)

A vendre: Robe de mariée longue, grandeur 13-14, avec voile, diadème, manchon, à prix raisonnable. Pour renseignements, téléphonez 986-8008 le matin ou le soir. (22-29)

A vendre: Camion Panel Chevrolet 1964, V-8 automatique, servo-freins, radio, reconditionné à neuf. Tél. 986-3506. (15-22)

Hommes - Femmes demandés(es)

Garderais enfants de 8,00 à 4,00 heures. 986-3584. (22)

Pour tous vos travaux de

Ferblanterie

consultez

BERNARD CHARBONNEAU

Vente, installation
et réparation

de système de chauffage

PLAN DE FINANCEMENT

986-2327

Buckingham

R.R. no. 1

4ième Concession

vendredi 30, 23 h 40

"Les Baisers":
5 sketches



**Papineauville
Lumber Ltée**

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

"La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS

Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et de Masson...
Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants....

Appelez frais virés: 684-6600

Mme G. Bordeleau
C.P. 126 - Aylmer, Québec.

Alcooliques Anonymes

Assemblée

tous les mardis soir.

Hôpital St-Michel, Buckingham
8.30 p.m.

QUALITE ET SERVICE
EST NOTRE DEVISE

Ed's Sale & Service

LOCATION: VENTE ET REPARATIONS
DE MACHINES A COUDRE NEUVES ET USAGEES

ED. BISSON, PROP.
264 PRINCIPALE

986-5858
BUCKINGHAM, QUE.

Bingo

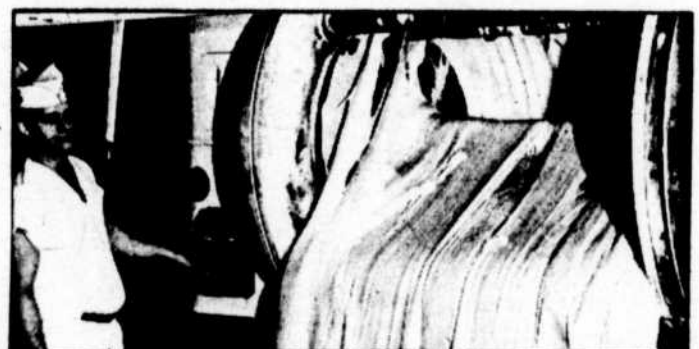
TOUS LES
LUNDIS SOIR
A 8 HRES

au sous-sol de l'église
MASSON, QUE.

15 parties rég. \$10.00
5 parties spéc. \$15.00
Gros lot (54 nos) \$1,300.
Gros lot (51 nos) \$900.
Partie moitié/moitié
Partie gratuite 10.00

Techno-flash
mardi 27, 17 h 30

**Comment fabrique-t-on le pain
les ampoules, les tapis, les bouteilles?**





M. RENÉ LÉVESQUE

LE PARTI QUÉBÉCOIS COMTE DE PAPINEAU Assemblée publique à Buckingham

Entrée libre

Invités: **René Lévesque**
Gilles Grégoire



M. GILLES GRÉGOIRE

LE DIMANCHE 25 JANVIER 1970, 20 HEURES

Salle de l'école secondaire
St-Michel de Buckingham

SOUPER CAUSERIE GATINEAU 17 HEURES

1.50
le billet

SALLE DE L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE GATINEAU (R.A.)

Invités:
René Lévesque
et Gilles Grégoire

Billets et
renseignement: 221 RUE OAK, GATINEAU
663-3556

Histoires drôles

Louis rencontre son ami, Albert:

—Tu as l'air tout triste...

—Hélas! ayant appris que je suis très pauvre, ma fiancée vient de rompre.

—Mais, tu ne lui as donc pas dit que tu avais un oncle très riche?

—Si, c'est pourquoi elle a rompu: elle va épouser mon oncle!

♦ ♦ ♦

Un avare vient de faire opérer sa femme.

—Il y a dix ans que votre femme aurait dû se faire opérer, assure le chirurgien en présentant sa note.

—Dix ans? répond-il surpris. Alors, envoyez la note à mon beau-père, il n'y a que huit ans que nous sommes mariés.

♦ ♦ ♦

Un agent de la circulation stoppe une jeune fille qui conduit sa voiture à 100 milles à l'heure dans une zone de 30 milles.

—Vous voulez vous tuer!... Pourquoi roulez-vous si vite?

—Mais, monsieur, je vais à un bal organisé pour mon anniversaire et je suis...

—Ah! c'est votre anniversaire. Alors, mademoiselle, permettez-moi de vous offrir cette amende!...

Asses d'une:

Lui: Dieu merci! je ne suis pas un homme à double face!

Elle: Tu as bien raison d'en être reconnaissant et de remercier Dieu...! Quand on a une face comme la tienne, c'en est bien assez d'une!

Club de la Fraternité

La prochaine rencontre des personnes âgées aura lieu le 28 janvier de 2 à 4 P.M. à la salle des Chevaliers de Colomb. Bienvenue à tous.

Comment vivra-t-on dans les années '70?

Notre mode de vie évolue à vitesse croissante d'année en année. Comment vivront les hommes au cours des dix prochaines années, et à quels changements peut-on s'attendre?

C'est pour répondre à ces questions que le Magazine Maclean publie dans son dernier numéro un reportage intitulé "Manuel de survie pour les années 70" où une vingtaine de savants et d'experts se penchent sur l'avenir et tentent de découvrir ce qui nous attend.

On y décrit comment les hommes vont se vêtir, se loger, se récréer; ce qu'ils vont manger. On y parle du gouvernement de l'avenir, des pays que visiteront les touristes, des arts qui plairont aux amateurs et aux collectionneurs. On y révèle même comment s'enrichir.

Au moment d'aborder l'an neuf et le premier de sa décennie, ce reportage ne manquera pas de piquer la curiosité.

Abolir la dictature de l'argent

" Tiré du Droit "

Je vous communique mes réflexions sur l'apostolat.

Je crois que l'apostolat le plus urgent pour le Peuple de Dieu serait de travailler de toutes nos forces à délivrer le monde de cette horrible dictature de l'argent qui nous étouffe tous. Il me semble qu'il faudrait multiplier les échanges œcuméniques entre tous ceux qui se réclament du Christ: catholiques, protestants, orthodoxes. Il faudrait aussi échanger avec les juifs, les musulmans, tous ceux qui croient en Dieu.

Je crois que si tout ce monde oeuvrait dans le même sens, nous pourrions changer pas mal de choses dans le monde, à cause du nombre: il y a sûrement une grande force là-dedans, si nous voulions nous en servir.

J'entendais récemment l'écrivain noir américain James Baldwin, interviewé par Fernand Séguin, au "Sel de la semaine". Entre autres choses, il nous a servi celle-ci: "La religion d'un peuple qui tolère une Eglise blanche et une Eglise noire est une religion vaine et hypocrite."

Je pensais à la parole du Maître: ce ne sont pas ceux qui me disent "Seigneur, Seigneur" qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Abondance néfaste

Et quelle est-elle cette volonté du Père, sinon que nous nous aimions les uns les autres. Or, avons-nous assez d'amour pour nos frères du tiers-monde pour nous organiser et voler à leur secours? Voilà, à mon avis, le grand péché du monde actuel: de tolérer

les souffrances des pauvres et tenter si peu pour les secourir. Les obstacles, je sais qu'ils existent et qu'ils sont énormes, mais il faut les vaincre. L'ennemi s'organise, lui, pour nous persécuter; que n'en faisons-nous autant.

Je pense que notre plus grand ennemi est justement l'abondance dans laquelle nous vivons et qui nous rend apathiques. Tout le monde court après le gros salaire pour jouir davantage. Il est vrai que la société est arrangée pour que cela nous coûte cher de vivre — de plus en plus cher. Et c'est un cercle vicieux.

Et on adore le veau d'or, qui est toujours debout. Que d'enfants abandonnés parce que les parents doivent gagner chacun de son côté pour arriver. Que de gens mariés, abandonnés par leur conjoint parce qu'ils ne rapportent pas assez d'argent au foyer. La question monétaire est la cause d'un grand nombre de séparations et de divorces.

L'argent est un mauvais maître. Ne serait-ce pas cela la bête à sept têtes de l'écriture, que le monde adore?

Réfléchissons bien, car le jour de la reddition des comptes est plus proche que nous pensons.

Revenant à James Baldwin, il a dit que les émeutes à Détroit et autres villes américaines ne sont rien à comparer à ce qui s'en vient. Le peuple américain est condamné "doomed" est le mot qu'il a utilisé; il parle le français avec difficulté).

Et je termine avec le mot de Félix Leclerc: "Dépêchons-nous de salir nos souliers si nous voulons être pardonnés".

Ada TITLEY,
Chute-à-Bleu.